

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018

VILLE DE PESSAC

PESSAC, C'EST :

> la 3e ville de Gironde en terme d'habitants

> 62 260 habitants (population légale au 1er janvier 2018)

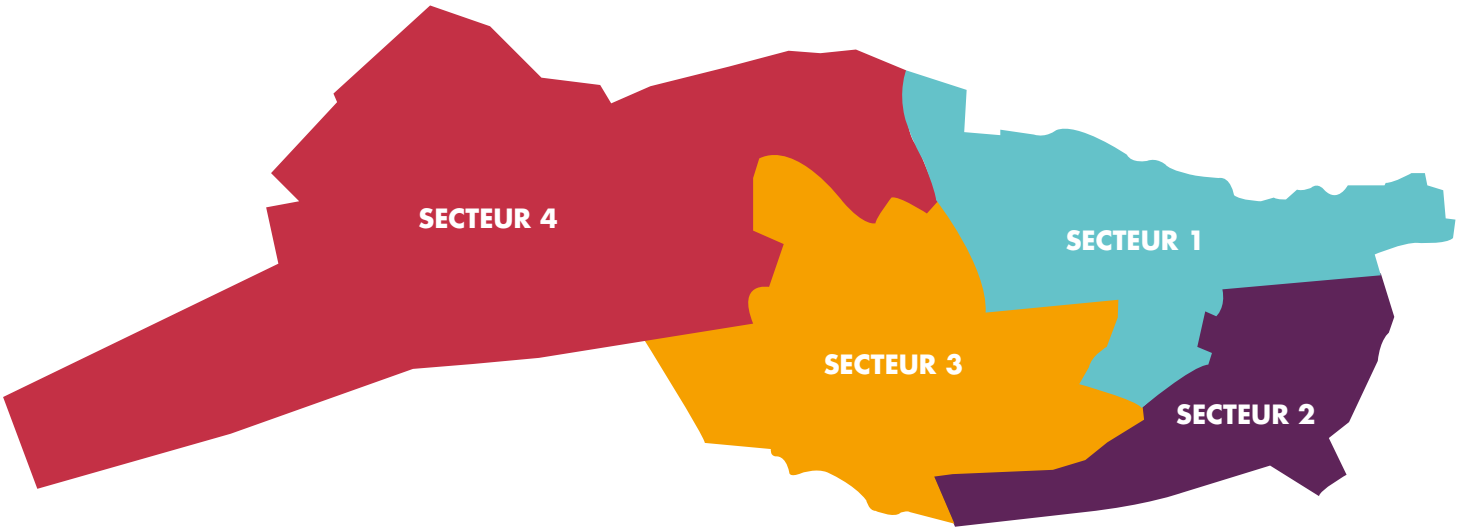
> 3 882 ha de superficie

> 1123 ha de zones naturelles

> 17 quartiers, répartis au sein de 4 secteurs

> 96 000 000 € de budget en 2018

> 766 agents permanents au 31 décembre 2017



SECTEUR 1 - Pessac cœur de vignes
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil

SECTEUR 2 - Pessac campus
Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige

SECTEUR 3 - Pessac santé
France Alouette, CCLAPS et Haut-Lévêque

SECTEUR 4 - Pessac nature
3M-Le Bourgailh, Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

OÙ VONT LES DÉPENSES ?

Répartition des dépenses (fonctionnement et investissement cumulés) pour le budget 2017

ENSEIGNEMENT	SERVICES GÉNÉRAUX	SPORT JEUNESSE	SOCIAL	CULTURE	SERVICES URBAINS	SÉCURITÉ	ACTION ÉCONOMIQUE
36 %	22 %	15 %	13 %	9 %	2 %	2 %	1 %

édito

Une dynamique locale accompagnée et soutenue

Comme chaque année à travers la production du Rapport développement durable, nous rendons compte aux habitants et à tous les acteurs de notre territoire, de la diversité des actions réalisées en faveur de la transition écologique de Pessac et notamment celles inscrites dans le plan d'actions de notre ***Agenda des solutions durables*** *pour la période 2017-2020.*

Pour l'année 2018, nous avons mis l'accent sur un nouveau dispositif de participation citoyenne, ***le budget participatif de Pessac,*** *qui vient renforcer l'intérêt des citoyens dans la vie de notre ville. Celui-ci a permis de faire émerger 14 projets issus des propositions des citoyens, parmi lesquels l'aménagement d'une zone de collecte de proximité à Saige, la réalisation d'une boite à dons ou bien encore l'aménagement d'une aire de jeux à Magonty, le tout pour une mise en œuvre au cours de l'année 2019.*

L'appel à projets « Pessac Durable », *menée conjointement avec le Conseil économique social environnemental local de Pessac, a permis de soutenir 5 projets locaux de qualité pour cette 1ère édition dont une micro-plateforme de compostage de biodéchets, des jardins citoyens, des actions de sensibilisation à destination de la population et bien plus encore. Cette dynamique locale se doit d'être accompagnée et soutenue par la Ville pour que chacun puisse contribuer, s'investir ou participer à l'effort commun pour changer nos manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter. C'est d'ailleurs dans ce sens, que nous avons conçu et proposé aux partenaires du territoire de s'engager à nos côtés, en signant le 14 décembre 2018, la Charte « Pessac solutions durables » afin de pouvoir accompagner et valoriser l'ensemble des actions et projets mis en œuvre sur notre territoire. La Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac, le magasin alimentaire Biocoop, les associations Terre d'ADELES et l'Écosite du Bourgailh, l'université Bordeaux Montaigne, l'entreprise Relais Gironde et la société Brassicole de Pessac Gasconha sont les premiers signataires.*

L'ouverture du ***complexe sportif Bellegrave*** *pour soutenir et développer la pratique du sport,* ***la Maison des mobilités alternatives de Pessac*** *animé par l'association Etu'Récup dont l'objectif est de permettre à tous un accès vélo, le réaménagement de* ***la Forêt du Bourgailh*** *pour offrir de nombreuses activités de pleine nature ou encore* ***l'opération « Pessac Propre »*** *organisée lors de la journée mondiale World Clean Up Day pour collecter les déchets abandonnés dans la nature font partie des nombreux faits marquants et réalisations 2018 que je vous invite à découvrir dans ce rapport.*

Pour 2019, Pessac continuera à développer des projets responsables, susceptibles d'améliorer, en direction de tous, le présent et l'avenir au sein de la ville de Pessac afin de relever deux défis d'urgence que sont l'engagement en faveur de la transition écologique et la lutte contre toute forme d'isolement social.

Franck Raynal,
Maire de Pessac,
Vice-président de
Bordeaux Métropole

Jérémie Landreau,
Adjoint au maire
chargé de l'environnement,
du développement durable
et de la participation

sommaire

P. 5 **La démarche développement durable à Pessac**

p. 6 > **Le rapport développement durable**
p. 7 > **Coup de projecteur sur la participation citoyenne : le budget participatif de Pessac**
p. 8 > **Des citoyens impliqués : l'appel à projets Pessac durable du CESEL, les faits marquants des Conseils citoyens.**
p. 10 > **Agenda des solutions durables.**
p. 11 > **8 solutions pour mieux vivre la Ville ensemble.**
p. 12 > **7 solutions pour préserver le climat.**
p. 13 > **7 solutions pour protéger la nature et la biodiversité.**
p. 14 > **10 solutions pour une production et une consommation responsable.**

P. 15 **Contribution pessacaise aux enjeux du développement durable**

p. 16 > **Finalité 1 : Ville Ensemble**
Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.

p. 20 > **Finalité 2 : climat**
Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

p. 24 > **Finalité 3 : Nature & Biodiversité**
Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la biodiversité biologique et protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.

p. 28 > **Finalité 4 : Modes de production et consommation responsables**
Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollutions, moins prédatrices en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

P. 32 **Annexes**
Tableaux des indicateurs de développement durable

Réalisation : Mission Agenda 21 et Direction de la communication, en partenariat avec les différents services municipaux.
Mise en page et impression : Imprimerie municipale.

Photos © Ville de Pessac / N. Ernult / S. Monserant / Fotolia / IStock / Phovoir / P. Desvergnes / Bordeaux Métropole / Détritivores / Incroyables comestibles / Étu'récup.

Rapport présenté au Conseil municipal du 12 février 2019 - Édition février 2019.

LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE À PESSAC

Le rapport développement durable

LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN RENDEZ-VOUS ANNUEL répondant aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement et demandant aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par cette collectivité sur son territoire, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

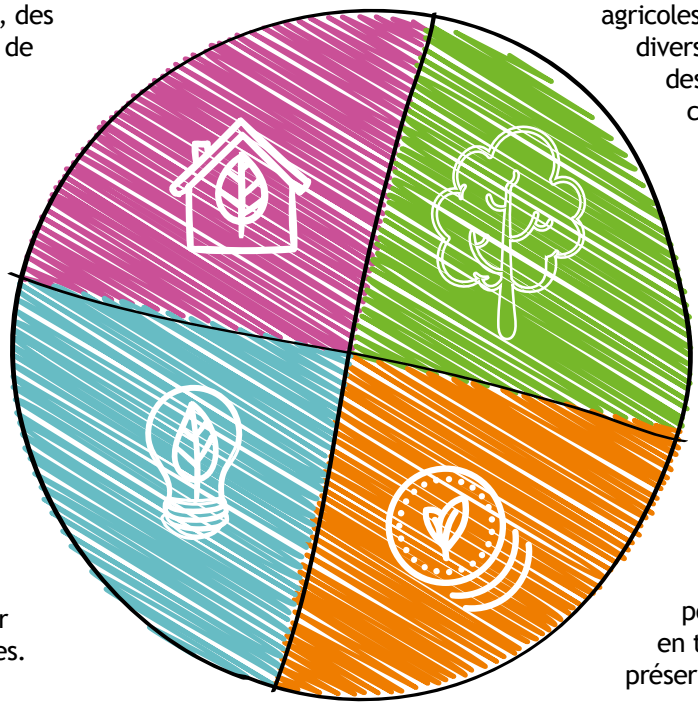
Il s'articule alors autour de 4 thématiques, constituant des « finalités » :

MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la diversité biologique, protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.



CLIMAT

Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, moins prédatrice en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

Il contribue ainsi à mettre en lumière l'action menée sur le territoire de Pessac, présentant pour chaque finalité du développement durable, une valorisation d'actions phares menées sur l'année 2018. Cette présentation doit être considérée, non pas comme un aboutissement, mais comme une étape dans le processus d'amélioration continue vers un territoire durablement soutenable.

Dans un contexte national et global en mouvement, les progrès, en matière de développement durable, sont souvent difficiles à mesurer tant ils demandent d'adaptations pour la collectivité, d'expertises, de regards croisés et de mobilisation de tous : habitants, partenaires et parties prenantes. Ce rapport est présenté par les élus du Conseil municipal au cours du débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée.

COUP DE PROJECTEUR SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation permet l'élaboration des projets de développement durable en adéquation avec les préoccupations et les besoins des citoyens pessacais.



CHIFFRES CLÉS

> 200 000 € (50 000 par secteur) d'enveloppe budgétaire pour la réalisation des projets

> 63 projets déposés, **14** retenus

Le budget participatif de Pessac

La Ville de Pessac a mis en place en 2018 un Budget participatif, afin de renforcer et de valoriser la participation citoyenne. Celui-ci a permis de faire émerger 14 projets qui seront mis en œuvre au cours de l'année.

Ces projets d'intérêts généraux et à visée collective, s'inscrivent dans les thématiques suivantes : aménagement de l'espace public, nature et environnement, sécurité, solidarité et vivre ensemble, culture, sport et patrimoine, mobilité, économie.

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

- Un budget participatif est un processus de démocratie participative local, dans lequel les citoyens peuvent proposer des projets, financés par une partie du budget de leur collectivité territoriale.
- En conséquent, les budgets participatifs sont des outils d'expression et de décision des citoyens et par là, ils s'investissent dans la vie de la cité et participent à la décision publique.

PROJET	OBJECTIF
Plantation d'arbres fruitiers sur les parcs de la ville	Développer le plaisir des sens, couleurs, saveurs et odeurs dans les parcs
Réalisation d'une boite à dons	Donner une seconde vie aux objets de la vie courante
Aménagement d'un poulaille partagé	Créer un nouveau lieu de rassemblement multigénérationnel autour de l'élevage des poules
Installation de frigos solidaires	Proposer des frigos en libre-service pour les plus démunis, alimentés par les Pessacais
Aménagements à l'école maternelle Juliot Curie	Créer un espace pédagogique avec un jardin potager, aromatique et floral
Création d'un potager sur la place du Printemps	Rassembler les habitants du quartier sur un projet collaboratif et partage l'entretien de ce potager
Aménagement d'une zone de collecte de proximité à Saige	Limiter les dépôts sauvages et répondre aux besoins des habitants non véhiculés
Requalification du passage piétons souterrain avenue de la Forge	Rendre ce passage plus agréable à emprunter
Installation de boite à livres face à la résidence Bougnard	Faciliter l'échange de livres et magazines pour enfants et adultes dans le quartier du Pontet
Création d'un jardin populaire	Réunir des habitants pour entretenir un jardin et partager les récoltes
Aménagement du chemin du Haut-Bacalan pour le rendre accessible à tous	Faciliter et sécuriser l'accès des visiteurs entre le CHU Haut-Lévêque et le jardin d'Adèles
Installation de toilettes publiques au parc Cazalet	Améliorer le confort des promeneurs et des usagers du parc Cazalet
Aménagement d'une aire de jeux à Magonty	Disposer d'une structure de jeux de proximité pour les assistantes maternelles et les familles
Aménagement d'équipement public au square Les peupliers	Sécuriser le square des Peupliers et ajouter des équipements de proximité pour les riverains

DES CITOYENS IMPLIQUÉS



L'appel à projets Pessac durable du CESEL

Dans le cadre de la démarche de l'Agenda des Solutions Durables de Pessac, le CESEL a construit un appel à projet citoyen sur la transition écologique, nommé « Pessac Durable », afin de soutenir des initiatives locales en faveur d'un changement de mode de vie, plus écologique et respectueux de la nature et présentant un intérêt pour le territoire Pessacais.

Lancé le 25 novembre 2017 à l'occasion de la Fête de l'arbre de Pessac, les porteurs de projets ont eu jusqu'au 16 mars 2018 pour déposer un dossier de candidature contenant plusieurs informations : objectif, intérêt du projet pour la Ville, moyens humains et matériels, planning prévisionnel de réalisation, impact écologique et estimation financière. Cinq lauréats de l'appel à projets ont été retenus pour cette 1ère édition :

PROJET	ACTEURS	BUDGET
Mise en place d'une Micro-plateforme de compostage de biodéchets des restaurants du campus universitaire, afin de capter les biodéchets des restaurants tout en assurant l'intégralité du traitement sur place et ainsi pouvoir mettre à disposition des Pessacais le compost produit.	Association Les Détrivores	3 500€ (Subvention 1 500€)
Création d'un jardin sur la coulée verte de Sardine et d'un potager « les villas des Sources », permettant de créer un lien entre les Pessacais autour de l'alimentation, via un lieu commun en accès « libre cueillette ».	Association Incroyables Comestibles	6 200€ (Subvention 1 000€)
Mis en place d'animations itinérantes, conviviales et interactives sur le développement durable, sous forme d'ateliers avec temps de goûters (« vélosmoothies ») et de repas partagés.	Espace social Alouette animation	15 000€ (Subvention 500€)
Création d'un verger bio avec la mise à disposition des futurs fruits aux habitants de Pessac et la création d'un refuge pour les oiseaux, labellisés par la Ligue de la Protection des Oiseaux.	Syndicat quartiers de France et environnants	2 000€ (Subvention 1 000€)
Mise en place d'outils pour sensibiliser à la connaissance et à la protection des milieux aquatiques du Parc de Fontaudin.	Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique de la Gironde	5 000€ (Subvention 1 000€)

Qu'est-ce que le CESEL ?

- Crée par délibération du Conseil municipal du 9 février 2015, le Conseil économique, social et environnemental local, a été créé afin de proposer des idées et des outils d'aide à la décision publique en matière de développement durable. Il est composé de quarante membres volontaires, tirés au sort parmi les citoyens de Pessac lors d'un appel à candidature.





CONSEILS CITOYENS Pessac

Alouette/Haut-Livrac

CONSEILS CITOYENS Pessac

Quartier de Saige

Venez participer
CONSEILS CITOYENS Pessac

La Châtaigneraie-Arago-Antoune

Les faits marquants des Conseils citoyens

Crées en 2016, les Conseils citoyens, actuellement au nombre de trois, permettent aux Pessacais des quartiers concernés de participer à la vie démocratique de la ville.

Selon les enjeux initiaux, identifiés par les membres, des axes de travail ont été spécifiquement développé :

- **Conseil citoyen d'Alouette Haut Livrac :** le conseil citoyen a identifié et exprimé auprès des élus de la ville des besoins en terme d'aménagement (espaces sportifs de proximité notamment). La Ville a missionné l'A-Urba (Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine), afin de réaliser une étude globale sur «la plaine des sports», en lien avec son environnement.

 Le Conseil Citoyen y sera alors associé pour les prochaines étapes de ce projet.
- **Conseil citoyen de Saige :** dans le cadre du Budget participatif, une proposition du conseil citoyen sur l'aménagement d'une zone de collecte des encombrants de proximité a été retenue.

 Le Conseil citoyen de Saige souhaite aussi mener une campagne de sensibilisation pour lutter contre les incivilités liées aux dépôts d'ordures sauvages, avec l'appui de Domofrance et de la Ville.

 De même, les conseillers citoyens font partie d'une commission intitulée « étude urbaine », et s'impliquent dans le projet de rénovation urbaine par le biais de rencontres avec les habitants.
- **Conseil citoyen de la Châtaigneraie Arago :** les conseillers citoyens ont sollicité en février Monsieur le Maire pour exprimer leurs interrogations sur le climat social et échanger sur des propositions en cours pour y répondre.

 Le Conseil citoyen a aussi invité les médiateurs bénévoles de la plateforme des services pour échanger sur le thème de la médiation.

Qu'est-ce qu'un Conseil citoyen ?

- Les Conseils citoyens sont mis en place sur les quartiers de la Politique de la Ville (Alouette Haut-Livrac, Saige, la Chataigneraie-Arago). Ils donnent leurs avis sur les grands projets de leur quartier et peuvent proposer des aménagements (équipement sportif, terrains de jeux pour les enfants, etc.). Ces Conseils citoyens sont composés de deux instances : un collège «acteurs locaux» (associations, commerçants, etc.) et un collège «habitants» (de personnes volontaires ou tirées au sort).
- La liste de chaque conseil a été actualisée, puis validée par la Préfecture et compte désormais 38 conseillers citoyens répartis sur les trois quartiers concernés. Cependant, si la Ville soutient ces collectifs, elle veille aussi et surtout à leurs garantir une totale indépendance dans leurs décisions.

AGENDA DES SOLUTIONS DURABLES



Aux origines de l'Agenda des solutions durables :

Lors du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992, 178 pays, dont la France, ont adopté un programme d'actions pour le 21e siècle dénommé «Agenda 21».

40 chapitres formulent dans ce programme des recommandations en matière de pauvreté, de santé, de logement, de pollution de l'air, de désertification, de gestion des mers, montages et forêts, de gestion des ressources et de gestion des déchets.

Le chapitre 28 intéresse tout particulièrement Pessac, car il affirme le rôle essentiel que les collectivités doivent jouer pour répondre avec efficacité aux défis du 21e siècle sur leur territoire. La démarche «Agenda 21 local» invite ainsi les acteurs locaux à s'emparer de ces défis, à leur échelle et de façon transversale.

De l'Agenda 21 à l'Agenda des solutions durables :

Depuis l'été 2016, Pessac a ainsi décidé de s'engager dans l'élaboration d'une nouvelle démarche avec un Agenda 21 local, en élaborant un plan d'actions qui répond aux enjeux du territoire et propose des solutions concrètes à tous les Pessacais.

Habitants et partenaires ont ainsi pu largement participer aux différents groupes de travail proposés, aboutissant à un plan d'actions autour de 4 grandes finalités : «Mieux vivre la ville ensemble», «Nature et Biodiversité», «Climat» et «Modes de production et consommation responsables».

Composé de 32 actions, l'Agenda des solutions durables de Pessac, voté en décembre 2017 constitue une première déclinaison concrète des axes de transformation de la stratégie «PESSAC 2030» et doit permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale.

Vous allez pouvoir découvrir dans les pages ci-contre la présentation synthétique des 32 solutions envisagées par Pessac ainsi que les effets et résultats attendus. Afin de vous permettre d'évaluer l'avancement de certaines d'entre elles, sur l'année 2018, vous retrouverez dans le rapport annuel développement durable des symboles comme celui-ci à côté des textes, signifiant qu'il s'agit d'une des actions de l'Agenda des solutions durables.

Action
L'Agenda des solutions durables de Pessac

8 Solutions pour mieux vivre la Ville ensemble

Actions	Effets & résultats attendus
1 Développer un parc de véhicules municipaux “propres” • *Tout nouveau véhicule léger acheté sera électrique*	Lutter contre la pollution de l’air en milieu urbain **D’ici 2030 : 60 % du parc de véhicules municipaux utilisera une énergie “propre” contre 40 % en 2017**
2 Tendre vers des crèches éco-responsables • *Améliorer les pratiques à propos du bâtiment, des déchets, des activités proposées aux enfants, de l’alimentation et de l’entretien des locaux*	Améliorer la qualité de vie des enfants en crèches et du personnel, tout en réduisant l’impact sur l’environnement **D’ici 2030 : 100 % des crèches pessacaises seront engagées dans le dispositif ÉCOLO CRÈCHES**
3 Proposer des ateliers “Bien chez soi” • *En 2018, expérimentation d’ateliers sur les bons gestes et les postures*	Améliorer le confort et la qualité du logement pour faciliter la vie quotidienne des personnes âgées **D’ici 2030 : 150 foyers seront accompagnés**
4 Développer les appels et visites de convivialité • *Appel de toutes les personnes inscrites dans le cadre du plan d’alerte, visite des personnes les plus isolées*	Maintenir le lien social et rompre l’isolement des personnes vulnérables et sensibles aux aléas climatiques **D’ici 2030 : 100 % des personnes inscrites seront contactées 2 fois par an minimum et 100 % des personnes isolées seront visitées deux fois**
5 Soutenir et développer la pratique du sport pour tous • *Recenser et augmenter le nombre d’équipements sportifs en accès libre* • *Soutenir la création et le développement des activités inscrites au Plan national nutrition santé*	Augmenter la pratique des activités physiques en accès libre Lutter contre la sédentarité de la population Encourager la thérapeutique non médicamenteuse dans le cadre du dispositif “le sport sur ordonnance”
6 Lutter contre la précarité énergétique des ménages • *En 2018, identifier et accompagner 17 ménages pessacais : informations et conseils adaptés et spécifiques, visites à domicile, suivis personnalisés*	Réduire les situations de surconsommation, d’impayés et les situations d’inconfort avec restrictions de chauffage **D’ici 2020 : 250 ménages auront été identifiés et accompagnés**
7 Réaliser des opérations de logements mixtes et de qualité	Améliorer et adapter l’offre de logements pour tous les publics (mixité générationnelle et sociale, répartition équilibrée sur tout le territoire)
8 Favoriser la construction de logements étudiants	Augmenter l’offre de logements pour les étudiants (20 % en 2017) à proximité des transports publics et des centralités principales et secondaires

7 Solutions pour préserver le climat

Actions	Effets & résultats attendus
9 Développer le réseau cyclable • *Augmenter le nombre de pistes et résorber les discontinuités*	Disposer d'un réseau continu et sécurisé pour la pratique du vélo **D'ici 2030 : 18 km de pistes seront créés**
10 Développer les actions de communication et de sensibilisation afin de promouvoir l'usage du vélo • *Création d'une "Maison du vélo"* • *Organisation d'un événement de sensibilisation du type "journée de la mobilité"*	Encourager la pratique du vélo **D'ici 2030 : 15 % des déplacements quotidiens se feront à vélo à Pessac**
11 Inciter les agents municipaux à l'usage du vélo pour leurs déplacements professionnels	Encourager la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail et les activités quotidiennes **D'ici 2030 : 15 % des déplacements effectués par les agents municipaux se feront à vélo**
12 Réduire la consommation de gaz des bâtiments municipaux • *Baisse de la consommation de 10 % d'ici 2020*	Réduire les consommations d'énergies fossiles et diminuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) **D'ici 2030 : la consommation aura baissé de 50 %**
13 Favoriser la mise en place de pédibus ou vélobus pour les trajets domicile-école	Réduire les déplacements motorisés domicile-école Augmenter la marche à pied et la pratique du vélo **D'ici 2030 : 12 lignes seront créées**
14 Produire et consommer des énergies renouvelables sur le patrimoine municipal • *Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (1er projet d'ici 2020)* • *Achat d'électricité verte pour les bâtiments municipaux*	Développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) **D'ici 2030 :** **• 40 % de l'énergie municipale consommée sera d'origine renouvelable** **• 5 projets d'installation de panneaux photovoltaïques**
15 Informer et sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable • *En lien avec les permanences Espaces info énergie et la plateforme internet de Bordeaux Métropole "MA RENOV"*	Sensibiliser aux éco-gestes Diminuer les consommations d'énergie, réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et augmenter la production locale d'énergie renouvelable **D'ici 2030 : 4800 Pessacais auront été renseignés ou sensibilisés**

7 solutions pour protéger la nature et la biodiversité

Actions

Effets & résultats attendus

16 Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les terrains de sport

Limiter l'exposition des usagers et des agents municipaux aux produits phytosanitaires. Diminuer les pollutions. Préserver la nature

D'ici 2020 : obtenir le label "PELOUSE SPORTIVE ÉCOLOGIQUE"

17 Préserver et développer la biodiversité

- *Mise en place de zones de quiétude, de nichoirs et d'hôtels à insectes*
- *Extension au cimetière municipal de la gestion raisonnée des espaces verts pour préserver la biodiversité*
- *Soutien à la mise en place de ruches*

Développer des lieux favorables à la biodiversité

Limiter au strict minimum l'utilisation de produits phytosanitaires pour préserver les ressources environnementales

D'ici 2030 :
- **disposer d'un espace de quiétude dans chaque parc**
- **100 % des parcs et squares seront labellisés "ÉCOJARDIN"**

18 Préserver les espaces verts en pleine terre dans les opérations d'aménagement

D'ici 2030 : toute nouvelle opération proposera 30 % d'espaces verts en pleine terre

19 Végétaliser les quartiers

- *Végétalisation des places pessacaises*
- *Opération "un jour un arbre"*
- *Délivrance de permis de végétalisation des trottoirs ("Trottoirs vivants")*
- *365 arbres plantés par an (au minimum) depuis 2014*

Améliorer le cadre de vie des habitants en augmentant les espaces de "respiration". Développer la présence de l'arbre. Créer des îlots de fraîcheur

D'ici 2020 : 1 place sera végétalisée chaque année

20 Aménager et gérer écologiquement les grands espaces naturels

- *Bois des Sources du Peugue, Forêt du Bourgailh*

Préserver les forêts de Pessac. Développer la biodiversité

D'ici 2020 : des plans de gestion environnementaux seront mis en œuvre

21 Préserver et reconstituer les continuités végétales et les cours d'eau

- *En 2018, remise en état du ruisseau du Serpent*
- *Création ou reconstitution des continuités végétales, notamment autour du complexe sportif de Bellegrave*

Préserver et améliorer la biodiversité et la qualité paysagère

Améliorer le cadre de vie

D'ici 2030 : les continuités arborées existantes auront été protégées au PLU

22 Action de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à la nature

- *Parcours éducatifs sur l'environnement proposés aux enseignants en complément du dispositif "Éducation au développement durable" de la Métropole ou lors des activités périscolaires*
- *Activités nature en centres de loisirs*
- *Soutien aux activités de sensibilisation de « l'ÉCOSITE du Bourgailh »*

Améliorer la connaissance pour renforcer l'action citoyenne de préservation de l'environnement et de la nature

D'ici 2030 :
100 % d'une classe d'âge aura été sensibilisée au développement durable

10 solutions pour une production et une consommation responsable

Actions	Effets & résultats attendus
23 Développer l'agriculture périurbaine • *Accompagner les agriculteurs pour favoriser leur installation sur le territoire*	Maintenir les terres agricoles par leur valorisation Favoriser la production bio et locale **D'ici 2030 : 100 % des terres classées agricoles au Plan local d'urbanisme seront exploitées**
24 Développer les jardins collectifs dans les quartiers • *Appel à projets pour inciter à la création et accompagnement à la mise en place*	Créer du lien social. Disposer d'une offre en autoproduction et locale **D'ici 2030 : chaque quartier disposera d'un jardin collectif ou partagé**
25 Privilégier les circuits courts, les produits locaux et bio au sein de la restauration scolaire	Proposer une alimentation bio et locale aux jeunes Pessacais. Soutenir les filières locales et bio **D'ici 2020 : 30 % des produits proposés dans la restauration collective seront bio. Sur ces 30 %, 90 % seront locaux**
26 Collecter et de valoriser les déchets verts des habitants • *En 2017, 4 500 collectes réalisées*	Valoriser les déchets verts (compostage) Réduire les déplacements individuels des habitants pour jeter leurs déchets
27 Généraliser le tri du papier dans les services administratifs municipaux	Optimiser la valorisation énergétique du recyclage du papier **D'ici 2030 : 100 % des déchets papiers produits par les services administratifs seront collectés et optimisés**
28 Recyclage des déchets issus de la restauration scolaire • *En 2017, expérimentation sur 3 sites*	Valoriser les biodéchets produits par la restauration collective **D'ici 2030 : 100 % des déchets issus de la restauration municipale seront collectés et valorisés**
29 Créer un réseau local des commerçants et artisans engagés dans le développement durable • *Valoriser les commerces et artisans engagés dans le développement durable*	Tendre vers des pratiques professionnelles plus vertueuses : diminuer la production des déchets et la consommation d'énergie, réduire les emballages, augmenter la part des produits bio, etc. Répondre aux attentes des habitants **D'ici 2020 : une Charte sera adoptée**
30 Rendre écoresponsables les manifestations organisées par la Ville et les associations du territoire	Optimiser le tri des déchets. Améliorer les pratiques **D'ici 2020 : un cahier des charges "manifestation écoresponsable" sera établi**
31 Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire à Pessac	**D'ici 2020 : un état des lieux des pratiques locales sera réalisé**
32 Favoriser l'accès au travail via des dispositifs d'insertion	**Systématiser les clauses sociales dans les marchés publics**

CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Finalité ville ensemble 1

> *Notre défi commun : contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.*

Dans un contexte d'attractivité de l'aire bordelaise et de difficulté dans l'accession à la propriété, l'offre de logements sociaux de la Ville de Pessac est la plus forte de toute la rive gauche de la Métropole, avec 30400 logements en 2018, dont 8649 logements sociaux au 1er janvier 2018.

Dans le cadre de l'Agenda des solutions durables de Pessac 2017-2020, la Ville a pris deux engagements

1- Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais.

- Vieillir dans de bonnes conditions et préserver l'autonomie des personnes âgées dans leur logement (bien vieillir chez soi).
- Améliorer la qualité de l'air (intérieur et extérieur).
- Mieux connaître et informer sur l'état d'exposition aux nuisances (bruit, ondes, etc.).

2- Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins.

- Assurer la mixité sociale dans tous les quartiers en favorisant l'implantation diffuse de logements sociaux permettant ainsi de réduire certaines concentrations actuelles.
- Promouvoir la mixité générationnelle dans les programmes de construction.
- Offrir des logements permettant de répondre aux besoins à tous les âges de la vie.
- Lutter contre la précarité énergétique des ménages.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 5 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> **1499** sièges en capacité d'accueil

> **6101** m² surface au total

> **430** m² de dojo, **280** m² de salle de boxe, **78** m² de salle de préparation physique, **3** terrains de baskets.

Le complexe sportif de Bellegrave

Après la construction des vestiaires et du foyer de football, du pôle sports de combat, de terrains de basket extérieurs et des services techniques de la Direction des sports, c'est au tour du dernier élément du complexe sportif de Bellegrave d'ouvrir ses portes avec une grande salle omnisport et aire de jeux de 2150 m².

Configurée initialement pour du handball, du basket ou du badminton, d'autres disciplines sportives pourront y être également pratiqués, comme de la boxe ou de la gymnastique, en raison de sa modularité. Ainsi, les tribunes pourront changer la configuration de la salle et offrir une diversité de propositions sportives.

De même, de par sa capacité, il est prévu d'y organiser de grands événements sportifs et rencontres de championnats fédéraux. Des compétitions nationales étudiantes pour le sport universitaire devraient également pouvoir s'y dérouler, afin d'affirmer l'expression sportive de la jeunesse Pessacaise.

Dès lors, ce nouvel équipement a pour objectif de soutenir et développer la pratique du sport, en améliorant la qualité des prestations sportives sur Pessac, tout en encourageant la pratique du sport de haut niveau.

Ce projet s'inscrit ainsi également dans une politique de lutte contre la sédentarité de la population et dans la volonté d'augmenter l'offre et la pratique des activités physiques en accès libre.



Action 3 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

à Pessac

> **13 960** hab. ≥ à 60 ans en 2015

> **+ 30%** hab. ≥ à 60 ans (projection 2030)

> **1818** contacts menés par l'Espace Seniors en 2016

La lutte contre l'isolement

Tandis que la part de la population Pessacaise âgée de plus de 60 ans ne cesse d'augmenter, il semble nécessaire de proposer des solutions adaptées pour renforcer l'autonomie des personnes. Dès lors, faisant suite à l'adhésion par Pessac en 2017 à la Charte Monalisa (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Âgés), l'Espace Séniors du CCAS propose des activités pour toutes ces personnes, en s'adaptant au mieux à leurs besoins : séjours, sorties culturelles, goûters festifs, ateliers de prévention, conférences, service d'aide et d'accompagnement à domicile, etc. Ces activités sont organisées par des citoyens bénévoles, œuvrant au nom du « vivre ensemble ».

De même, le C.C.A.S, via l'Espace Seniors, propose diverses autres actions au nom du « bien vieillir », qui s'illustrent par un accompagnement autant physique, que psychologique. Ce programme vise autant à informer, qu'à aider de manière concrète avec des ateliers sur l'alimentation bien manger en conciliant plaisir, équilibre alimentaire et coût, sur le sommeil, la mémoire, la gestion du stress, la respiration ou encore, en portant sur des activités physiques adaptées, pour apprendre les bonnes postures, comment se relever en cas de chute, etc.



CHIFFRES CLÉS

> **7,4%** des ménages Pessacais en précarité énergétique (étude Bordeaux Métropole - EDF, 2016)

> **8** contacts Pessacais en 2018

> Objectif 2019 : accompagner **42** ménages.

Action 15 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

« Mon énergie » Bordeaux Métropole

Selon la définition retenue par la loi (Grenelle du 12 juillet 2010), « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat ». Ainsi, fort de l'expérimentation menée par la Ville de Bordeaux d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), Bordeaux Métropole a décidé de poursuivre la dynamique engagée, dans un cadre métropolitain, avec la mise en place d'un dispositif de lutte contre la précarité énergétique appelé « Mon énergie Bordeaux Métropole ». Concrètement, il s'agit de la mise en place d'un guichet unique intégré à la Plateforme « MA RENOV Bordeaux Métropole », assurant l'accueil des personnes via un numéro téléphonique chargé d'informer et d'orienter les ménages vers les services et partenaires compétents, avec un impératif de suivi et de traçabilité. De même, parmi les principales missions de ce dispositif, figure l'animation et la coordination des acteurs et des actions existantes sur le territoire en matière, le repérage des ménages en situation de précarité énergétique.

S'ajoute également au dispositif « MON ÉNERGIE Bordeaux », des actions ciblées pour Pessac. En complément de la mission métropolitaine, la Ville souhaite proposer des visites auprès des ménages précaires. Ces visites techniques, faites par un conseiller spécialisé, ont pour objectif d'identifier avec l'occupant, les problématiques de chauffage liées aux usages ou au bâtiment. Cela doit permettre de donner des pistes personnalisées, afin d'économiser l'eau et l'énergie.

MAIS AUSSI...

Action 5 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LA FORÊT DU BOURGAILH, lieu dédié à la fois à la nature et aux activités sportives, de loisirs ou culturelles, la forêt-promenade située au Bourgailh propose de nombreuses nouvelles infrastructures sportives en libre accès : bike park, terrains de beach volley, atelier fitness, aire de jeux avec structures en bois, blocs d'escalades, skate park, pumptrack, etc.*

Action 5 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LE PARCOURS DES GRAVES ouvert au début de l'été 2018, ce nouveau parcours sportif est accessible aux promeneurs et VTT. Constitué de cheminements nature, il est divisé en trois parcours balisés de 5, 20 et 30 km, permettant de traverser Pessac, Canéjan, Gradignan, Léognan et Cestas.*

Action 31 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *ÉPI'SOL animée par 2 salariés et une quarantaine de bénévoles qui se relaient du mardi au samedi, l'épicerie solidaire compte en 2017, 1111 adhérents, ce qui permet d'aider 246 familles, en offrant des paniers repas dont la moitié du prix est pris en charge par l'une des structures partenaires : Ville-CCAS, MDSI ou la CAF. Dans le but de poursuivre son action, l'épicerie, qui vient de fêter ses deux ans, a lancé une campagne participative de crowdfunding qui a récolté plus de 2700€. L'objectif de cette collecte est de créer un fonds de solidarité pour aider 50 familles pendant 3 mois.*

> *« UN LOGEMENT POUR TOUS au sein du parc privé de Bordeaux Métropole », programme d'intérêt général métropolitain (PIG), mis en service fin 2013, constitue un outil de traitement du parc privé sur le territoire de la Métropole et notamment sur Pessac. Les objectifs initiaux ont été dépassés avec 54 projets de réhabilitations de logements soutenus dans leurs travaux d'amélioration de la performance énergétique, d'adaptabilité au handicap ou au vieillissement, ou bien encore dans des travaux de mise en sécurité ou de respect des règles de santé publique. Le dispositif du PIG devant arriver à son terme fin 2018, il a été décidé de le prolonger jusqu'à la mise en place du prochain pour éviter une rupture dans la dynamique engagée. De plus, la municipalité a décidé d'élargir sa participation au financement des travaux de propriétaires occupants modestes et très modestes.*

> *UNE EXTENSION DE L'ÉCOLE DE JEAN CORDIER est engagée, avec un budget de 9 millions d'euros consacré à ce projet de restructuration et d'agrandissement. L'objectif est de porter à 12 classes la capacité d'accueil de l'école élémentaire (9 classes actuellement) et à 6 classes celle de l'école maternelle (5 classes actuellement) et construire également un bloc restauration.*

> *LANCEMENT DE LA DÉMARCHE « ÉCOLO-CRECHES » par la ville et le CCAS visant à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel des crèches, ainsi qu'à réduire son impact sur l'environnement. Un partenariat a été signé avec l'entreprise ÉCHO(S), ayant pour objectif l'accompagnement des 5 établissements de la petite enfance municipale afin de les aider à s'engager dans une démarche de qualité environnementale et ainsi obtenir le label Écolo-crèche. La démarche sera conduite en partenariat avec les 4 structures associatives du territoire.*

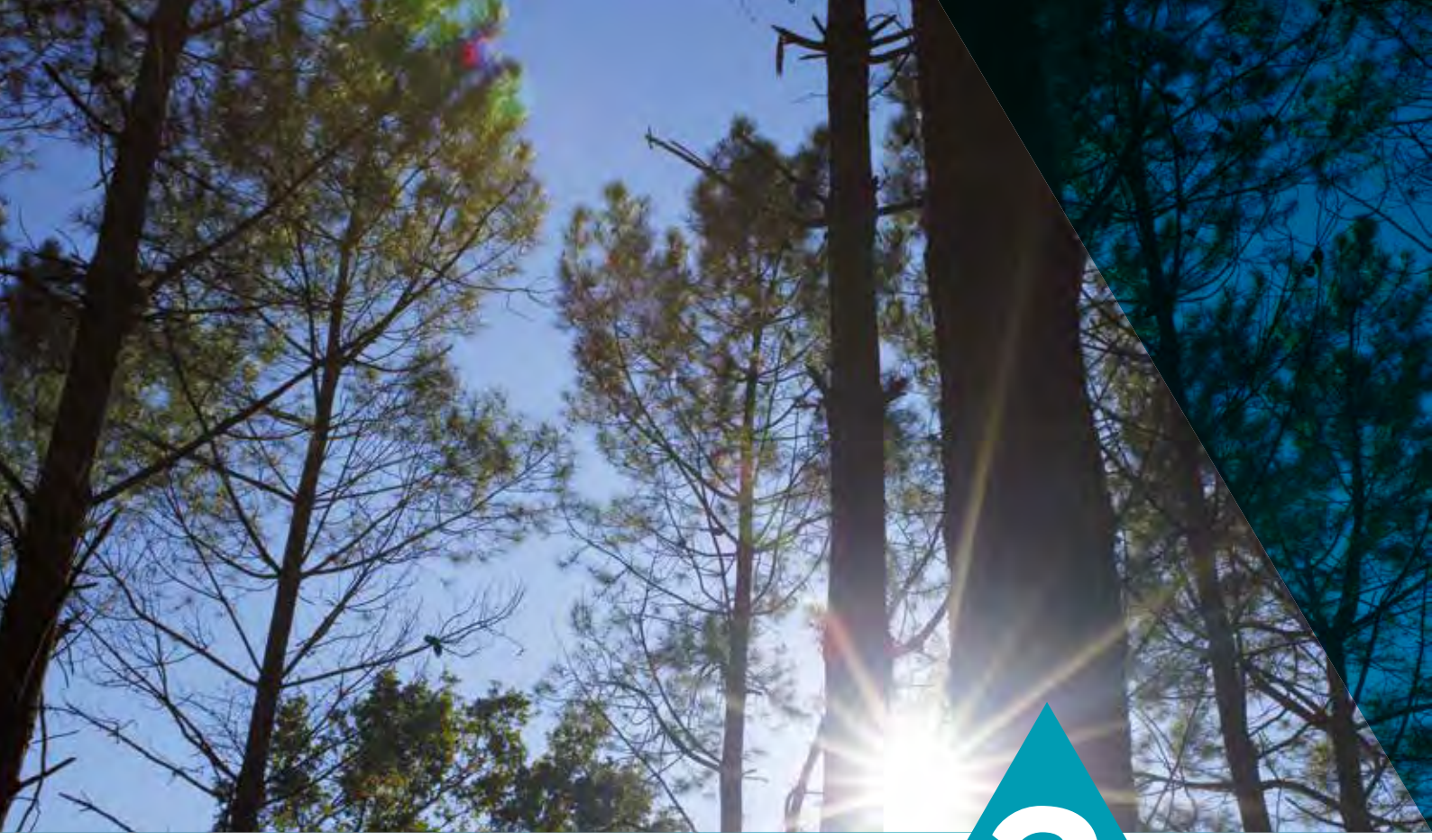
ET DEMAIN ?

> *UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ. La Ville intègre sa démarche locale de santé dans le contrat local de santé de Bordeaux Métropole. Après une phase de recensement des actions, le CCAS aura pour mission de coordonner 14 actions santé- bien être afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.*

> *DEUX AMÉNAGEMENTS PUBLICS proposés au Budget participatif 2018, devront permettre d'améliorer l'espace public en fonction des attentes des Pessacais. Le premier aménagement concerne le chemin du Haut-Bacalan, avec pour objectif de permettre d'assurer une meilleure sécurité pour tous dans les espaces publics, en favorisant la venue de visiteurs issus du CHU (patients, proches de patients, personnel hospitalier...). Le second programme, qui concerne le square Les Peupliers, a pour objectif d'édifier des clôtures pour la sécurité des jeunes enfants, tout en rajoutant une structure de jeux pour les tout petits (- de 2 ans).*

Action 7 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT des personnes âgées, le CESEL, en lien avec le projet numérique de plateforme Bizi, travaille à un dispositif d'hébergement intergénérationnelle afin de réunir deux populations en difficultés d'ici la rentrée scolaire de 2019 : les étudiants qui cherchent à se loger et les personnes âgées isolées. En échange d'une présence et d'un peu de son temps, l'étudiant pourra ainsi bénéficier d'un logement, en vivant avec une personne âgée.*



Finalité climat 2

> *Notre défi commun : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.*

Face au changement climatique, réalité reconnue aujourd'hui par l'ensemble de la communauté internationale, il semble indispensable de réduire drastiquement les émissions de GES, les scientifiques du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat) annonçant un réchauffement des températures moyennes de 2°C à 6° d'ici la fin du siècle.

Dans le cadre de l'Agenda des solutions durables de Pessac 2017-2020, la Ville a pris deux engagements

1- Encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et alternatifs.

- Renforcer l'information des usagers sur l'offre existante.
- Développer une véritable politique de sensibilisation, d'éducation et de formation dès le plus jeune âge et qui perdure tout au long de la vie pour une culture vélo à Pessac.
- Développer et renforcer l'offre de mode de déplacement doux (vélo).

2- Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelables.

- Favoriser le déploiement d'installations photovoltaïques sur le territoire.
- Réduire la consommation d'énergie.
- Mieux connaitre le potentiel du territoire en matière d'énergie renouvelables.
- Encourager le développement et considérer les réseaux de chaleur comme l'armature à la production d'énergies renouvelables sur le territoire.
- Susciter l'exemplarité dans les opérations immobilières importantes en diffus ou sur les projets urbains d'ici 2020.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 10 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> 13 kms de pistes cyclables créés à Pessac depuis 2014.

La Maison des Mobilités Alternatives de Pessac

L'association Etu'Recup, a remporté fin de 2017 un appel à projets de Bordeaux Métropole pour l'ouverture d'une « Maison du vélo et des mobilités alternatives » à Pessac. En lien avec la Maison métropolitaine des mobilités alternatives (MAMMA) et à l'image des autres maisons du vélo existant sur la Métropole, elle contribuera à la mise en œuvre du plan vélo métropolitain auprès d'un public très large : étudiants, chercheurs, personnels du campus et également habitants des communes de Pessac, Talence et Gradignan. Son objectif est de permettre à tous un accès au vélo en donnant le goût à et l'envie d'en faire, par des actions de sensibilisation aux effets positifs de ce mode de déplacement : rationalisation des temps de déplacements, coût réduits, impact sur la santé, etc.

Elle proposera également de les accompagner dans leurs démarches d'apprentissage, de réparation, d'entretien, ou d'emprunt d'un vélo. Aussi, afin de prolonger la durée de vie de ces deux roues, Etu'Recup met à la disposition des outils, pièces détachées et propose ateliers avec des animateurs formé IMV (initiateur mobilité vélo).

Enfin, certains vélos seront mis en vente à de petits prix (entre 20 et 50 € maximum), issus notamment de modèles récupérés par la Police municipale, d'objets trouvés ou encore disponible centre de recyclage du Bourgailh, après qu'ils aient été remis en état par l'association.

Deux lieux sur Pessac sont à la disposition des habitants pour les accueillir : sur le campus universitaire au sein de l'espace multiservice du CROUS et au cœur de Pessac centre rue des Poilus.



Action 11 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

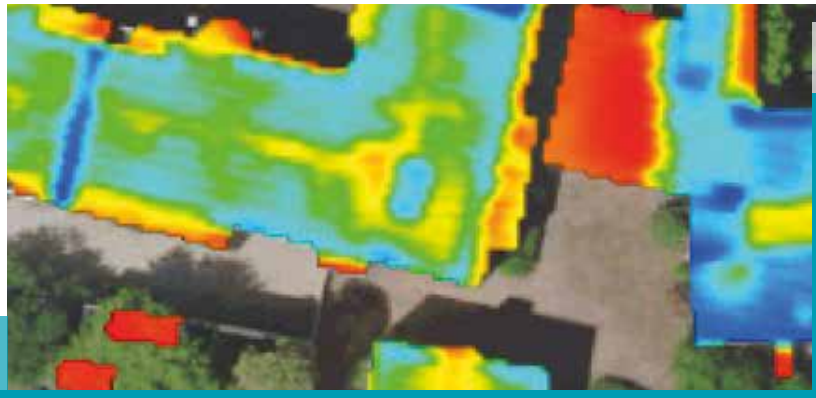
> Indemnité de **0,25** centimes d'euros par kilomètre parcouru.

> Plafond de **200€** / an / agent.

> **7,4%** des déplacements domicile-travail des agents sont faits à vélo selon l'enquête réalisée par la Ville de Pessac en 2018.

Indemnité kilométrique vélo pour les agents municipaux

Dans le cadre de l'Agenda des solutions durables, la Ville a décidé d'inciter et d'encourager les agents municipaux et du CCAS à l'usage du vélo pour leurs déplacements domicile-travail en proposant la mise en place d'une indemnité kilométrique vélo. Le vélo s'avère en effet être bénéfique pour l'environnement, que ce soit pour la qualité de vie des agents (qualité de l'air, réduction de l'encombrement par les véhicules, coût financier moindre, impact sur la santé par la pratique régulière d'une activité physique) ou bien encore pour la planète (réduction des émissions de gaz à effet de serre).
Une compensation financière est alors versée à tout agent qui effectue un trajet d'au moins un kilomètre par jour à vélo (y compris les vélos à assistance électrique, mais aussi les trottinettes, trottinettes électrique, skates, skates électriques ou autres engins de type gyropode). Le montant de cette indemnité est versé mensuellement à hauteur de vingt-cinq centimes d'euro par kilomètre parcouru, dans la limite de 200 € par an.



CHIFFRES CLÉS

> Un ménage français consacre en moyenne et par an, **6%** de ses ressources dans l'énergie (chauffage, déplacement, éclairage, etc.).

> Sur la Métrpole, **2022h** d'ensoleillement en 2016 et **53** millions de m² de toitures disponibles.

« MA RENOV Bordeaux Métropole », plateforme pour accompagner projet de rénovation énergétique et d'installation solaire

Action 15 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

Bordeaux Métropole s'est fixée pour objectif de devenir à l'horizon 2050, l'une des premières métropoles à énergie positive. Pour y parvenir elle accompagne la réduction des consommations d'énergie du bâti et le développement des énergies renouvelables via le déploiement d'une plateforme de rénovation énergétique, accessible à tous et baptisée « Ma Renov Bordeaux Métropole ».

Cette plateforme accompagne gratuitement les habitants dans leur projet de rénovation énergétique, en aidant les ménages (propriétaires occupants ou bailleurs, locataires) à rénover leur logement afin de valoriser leur bien, d'améliorer leur confort, tout en diminuant la consommation d'énergie. Pour ce faire plusieurs outils sont proposés aux particuliers depuis fin 2018 :

- un cadastre solaire avec simulateur intégré, permet d'identifier le potentiel solaire de sa toiture, calculé à partir de projections du rayonnement solaire annuel moyen et tenant compte des effets d'ombres portés (immeubles, arbres, etc.).
- les résultats de la nouvelle campagne de thermographie aérienne, montrent de manière simple, via un code couleur, les déperditions de chaleur des toitures, et permet à chacun de prendre conscience de la nécessité de procéder à des travaux d'isolation. Pour une maison individuelle, c'est la toiture qui, enregistre le plus de déperdition, avec une moyenne de 30%, contre 5 à 10% pour un immeuble d'habitation collective.

Toutes les informations sur :
marenov.bordeaux-metropole.fr ou 05 57 20 70 20 pour prendre un rendez-vous avec un conseiller.

MAIS AUSSI...

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LE DÉFI « FAMILLE A ÉNERGIE POSITIVE » animé par Bordeaux Métropole, propose à tous les participants de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau sur la saison de chauffe (de décembre à avril), grâce à des éco-gestes faciles à mettre en place, tout en profitant d'une diminution de ses factures d'énergie (économie de 200 € en moyenne). C'est une équipe Pessacaise qui a remporté le défi 2018 en matière de consommation d'eau, avec une économie de 47 %.*

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LA DISTRIBUTION GRATUITE D'AMPOULES LEDS a été organisée en faveur des foyers Pessacais qui ramenaient en échange deux ampoules usagées. Ces ampoules leds durent 40 fois plus longtemps qu'une ampoule à incandescence et permettent de faire une économie d'énergie de 80 %. Cette distribution s'est faite dans un premier temps de mars à avril 2018, avant de se prolonger jusqu'au 29 juin. Au total, 1 091 lots ont étés distribués, soit 2 82 ampoules.*

> *L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC depuis le 23 juin 2017, entre 1h et 5h du matin (excepté pour le réveillon du jour de l'an.) a permis une diminution de la consommation d'énergie de 20 % et une écomonmie de 90 000 € sur l'année 2017 par rapport à 2016, après seulement 6 mois de coupures.*

> *LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES DE PLUSIEURS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ont été réalisés sur divers bâtiments (Médiathèque, chaudière « Musical Saint-Martin », les écoles Pierre Castaing, Colombier, Pontet) dans le but de réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES. Au total, c'est 700 000€ de travaux réalisés en 2018.*

> *AMÉNAGEMENTS POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX SUR LE CAMPUS afin de résorber les discontinuités et pour mieux desservir la faculté et ses environs, en proposant de nouvelles pistes cyclables et voies piétonnes éclairées, des travaux ont été faits entre les avenues de Villemejean, Albert Schweitzer et Léon Duguit. Ces aménagements offrent aux étudiants et riverains une meilleure accessibilité aux quartiers voisins et accès au réseau de transport en commun.*

ET DEMAIN ?

> *UNE CENRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU BOURGAILH est prévue d'ici 2022 sur la colline du Bourgailh. L'installation de panneaux solaires photovoltaïques permettra de produire l'énergie équivalente à la consommation de 4500 habitants, soit 6,6 mégawatts sur 6,5 ha. Au total, le projet devrait permettre d'économiser jusqu'à 2000 tonnes de CO_2 par an.*

> *UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA CHALEUR DANS LES ÉCOLES. Les membres du CESEL, au regard des prochaines montées de températures qui s'annoncent dans les années à venir et du préjudice que cela peut comporter pour la santé des enfants, propose de réfléchir à des aménagements dans les établissements scolaires, afin de créer des îlots de fraicheur.*

> *LES RÉSULTAT DU BILAN CARBONE 2017 DE PESSAC, permettront à la Ville de connaitre les émissions de GES associées à son activité (consommation d'énergie des bâtiments municipaux, restauration scolaire, etc.) seront connus et diffusés durant 2019.*



Finalité nature & biodiversité

3

> *Notre défi commun : Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la biodiversité biologique et protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.*

Avec un territoire composé à 36,6% de zones naturelles, agricoles et forestières, Pessac s'engage dans le développement de la trame verte et bleue, afin de préserver et développer la biodiversité. Ainsi à Pessac 46 parcs et squares dont 9 en présence d'un bassin d'eau, totalisent 322,46 ha en plus de 9 exploitations agricoles dont 5 viticoles.

Dans le cadre de l'Agenda des solutions durables de Pessac 2017-2020, la Ville a pris deux engagements

1- Maintenir et développer la trame verte et bleue.

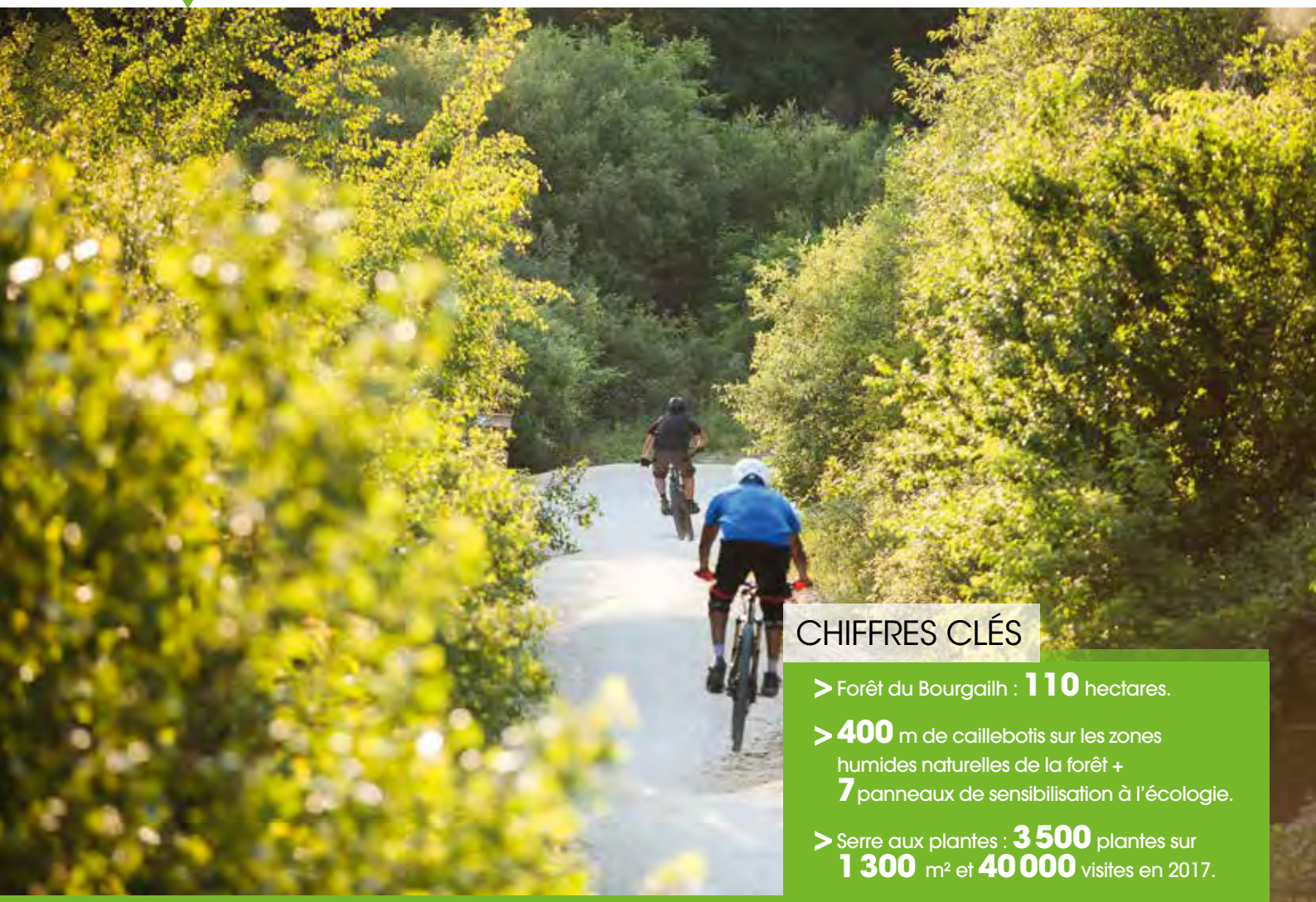
- Préserver la qualité environnementale Pessacaise : qualité de vie, qualité paysagère, valeur culturelle d'identité et d'appartenance.
- Développer les espaces verts (intra-rocade).
- Rendre lisible la trame bleue (rivières et cours d'eau).

2- Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité.

- Maitriser les terrains agricoles non exploités et les remettre en valeur.
- Favoriser l'agriculture respectueuse de la nature.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 2021 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> Forêt du Bourgailh : **110** hectares.

> **400** m de caillebotis sur les zones humides naturelles de la forêt + **7** panneaux de sensibilisation à l'écologie.

> Serre aux plantes : **3 500** plantes sur **1 300** m² et **40 000** visites en 2017.

L'extension de la Forêt du Bourgailh

Lieu dédié à la fois à la nature et aux activités sportives et culturelles, la forêt du Bourgailh a été réaménagée, afin d'offrir de nombreuses activités de pleine nature. Elle dispose ainsi d'un nouveau sentier faisant près de 900 mètres au cœur de la nature, reliant la forêt au Zoo. Le parcours est aussi ponctué de panneaux pédagogiques dont l'objectif est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement, en formant un parcours écologique mettant en valeur la faune et la flore locale. Aussi, toujours dans un souci de former un véritable parcours écologique, on peut y trouver un verger d'une vingtaine d'arbres, planté non loin de la maison de l'association Écosite du Bourgailh. Sur une partie de ce chemin, un platelage en caillebotis a été réalisé dans des zones humides naturelles afin de préserver la zone du piétinement.

Un nouveau parking, ainsi que de nombreux supports pour vélos ont été aménagés. Le tout a été fait dans le plus grand respect de cet espace naturel, sans abattre aucun arbre.

Enfin, la forêt du Bourgailh abrite aussi une grande serre aux plantes tropicales, avec un univers végétal représentant sept milieux bioclimatiques (tropical, désertique, tempéré, etc.), permettant un grand voyage autour du monde végétal. Des visites guidées, sans inscription, baptisées « Les mercredis tropicaux », sont aussi proposés une fois par mois, à 14h30.



CHIFFRES CLÉS

> Nombre de foyers déjà sensibilisées : **6** (couples avec enfants).

> **2** partenariats de semenciers paysans : Biau germe et Graine del pais.

Création de deux jardins collectifs

Le mouvement Incroyables Comestibles, qui a débuté à Pessac en janvier 2017, s'est développé autour de plusieurs projets : projection de film, stand de sensibilisation, grainothèque au Bourgailh, etc. Aujourd'hui, ses objectifs sont multiples : faire se réapproprier l'espace public, créer un lien socio-éducatif autour du jardinage et de l'alimentation, contribuer à améliorer l'autosuffisance alimentaire locale et enfin, sensibiliser à la biodiversité. En d'autres termes, l'ambition de l'association « Incroyables Comestibles Pessac », est de favoriser l'autogestion alimentaire par les habitants, autour d'un projet qui participe à la transition écologique, tout en respectant la biodiversité.

C'est ainsi qu'en 2018, un terrain appartenant à Bordeaux Métropole situé à Pessac au niveau de l'entrée de la coulée verte de Sardine, côté avenue Montesquieu, a été choisi pour être le support d'un jardin collectif, abritant un bac d'aromates (Menthe, thym, sauge, ciboulette, persil) ainsi qu'un prunier. L'association Etu'Recup a aussi offert des fraisiers qui ont été plantés à titre expérimental sur des palettes. De même, tout au long du printemps et de l'été, de nombreux carrés potagers ont été mis en place : poivrons doux des Landes, concombres, piments, courgettes, tomates et autres. En septembre, l'association a entamé une collaboration avec l'action JardiBiodiv, pour mesurer la biodiversité du sol. Aussi, pour compléter l'installation de ce jardin, un composteur collectif a été proposé en lien avec l'association Au Ras du Sol.

De plus, un second jardin a vu le jour, aux sources du Peugue, avec l'implantation d'un potager partagé, inspiré de la permaculture et de l'agroécologie (avec la récupération des déchets végétaux de jardins et de cuisine, la distribution de légumes, etc.).



CHIFFRES CLÉS

> **80%** des espèces végétales.

> En France, **30 %** des colonies d'abeilles disparaissent chaque année.

> **2** ruches pédagogiques à Romainville.

Les ruches du centre de loisirs de Romainville

Depuis mai 2018, le centre de loisirs de Romainville abrite deux ruches pédagogiques, afin de sensibiliser les enfants et les adultes sur la vie des abeilles et leur rôle dans l'écosystème. En effet, les écosystèmes, comme des pans entiers de l'agronomie, dépendant d'elles, puisqu'elles sont un acteur majeur de la pollinisation des végétaux, dont certains ne se reproduisent que grâce à elles.

Si aucune extraction de miel n'est toutefois possible avant un an au sein de ces deux nouvelles ruches, leur portée pédagogique fonctionne à plein régime. Tout au long de l'été, comme à la rentrée, des animations de sensibilisation sont organisées, en semaine, pour les écoles ou les centres de loisirs, du lundi au vendredi. Patrice Herraire, l'animateur environnement et éducation au développement durable de Romainville, qui est à l'origine du projet, a par ailleurs dû suivre une formation en apiculture afin de pouvoir prendre en charge la mise ne place des essaims et la sensibilisation des visiteurs.

Cette action a bénéficié d'un mécénat de la part de l'entreprise Pessacaise VDLV, pour l'achat de nouveaux matériels : gants, combinaisons, enfumoirs, abris jardins, etc., en plus de la formation en apiculture de l'animateur environnement.

MAIS AUSSI...

Action 23 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *UNE COUVEUSE AGRICOLE À HAUT-L'ÉVÊQUE pour accompagner de jeunes agriculteurs, a été créé sur un terrain, avenue Magellan, depuis 3 ans, animée par l'association SAS Graine (profitant du label « agriculture biologique »). L'enjeu est de favoriser l'implantation de producteurs bio de proximité. Depuis, trois agriculteurs sont passés par cette couveuse et vendent notamment des légumes à la Maison municipale de Saige et aussi sur le marché bio de Pessac centre le mardi.*

Action 24 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *UN VERGER BIO ET UN REFUGE POUR OISEAUX ont été créé par le syndicat quartiers de France et environnants, dans le cadre de l'appel à projet Pessac durable dans le jardin de la maison du Syndicat quartiers de France. À terme, les fruits récoltés seront distribués à des associations Pessacaises.*

Action 19 20 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *DES ARBRES FRUITIERS ont été plantés dans le cadre du projet retenu au budget participatif, comme cela a pu déjà être fait au parc Razon, ou le verger de l'école Jules Ferry, dans le bois de Saige, au centre de loisir de Romainville, sur le Campus et encore au Pontet. L'objectif est autant écologique que pédagogique, avec pour perspective d'aménager des espaces verts, dès que l'opportunité se présente, avec des arbres fruitiers, en privilégiant les essences rustiques (noyer, figuier, prunier, châtaigner, etc.).*

> *DEUX CHARTES SUR LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS. La Métropole a validé début 2018, la Charte « Bien construire à Bordeaux Métropole ». Celle-ci décline des engagements concrets en matière d'amélioration de la qualité et des usages des constructions locales. En complément, une Charte « urbaine, architecturale et paysagère » de Pessac a été élaborée par un groupe de travail réunissant des élus locaux et les associations de quartier. Faisant suite à la mise en œuvre du plan local d'urbanisme, elle donne des indications et des conseils afin de réaliser des constructions de qualité et de respecter et valoriser les paysages. Ces deux chartes ont pour objectif commun, de rendre les constructions harmonieuses, dans un souci d'améliorer la qualité de vie des habitants.*

> *OPÉRATION UN JOUR, UN ARBRE 2018. Comme les autres années, l'objectif de planter au moins 365 arbres pendant l'année afin de développer le patrimoine arboré et forestier a été atteint. En effet la campagne de plantation 2017-2018 comptabilise 404 arbres plantés dans plus de 50 espaces dans tout Pessac. De plus la matinée festive sur le thème de l'arbre a été organisée mi-novembre au Parc Jozereau où 210 arbres fruitiers ont été distribués dans le cadre de l'opération 1 enfant un arbre, aux familles qui ont fêté la naissance d'un nouvel enfant durant l'année.*

Action 19 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *DES PANNEAUX DE SENSIBILISATION À FONTAUDIN seront installés en partenariat avec la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Gironde avec pour objectif d'attirer l'attention des usagers sur les enjeux environnementaux que comportent un tel milieu. Ce projet est alors financé dans le cadre de l'appel à projet Pessac durable.*

> *COULÉE VERTE DE SARDINE, DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS. Située dans le centre-ville, la coulée verte de Sardine, va connaître dans les prochains mois de nombreux aménagements destinés à améliorer le confort des promeneurs et riverains et à préserver la nature : implantation d'une nouvelle aire de jeux, nouveau mobilier urbain, aménagement d'espaces verts, installation d'un refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux).*

Action 24 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *DES LÉGUMES SUR LA PLACE DU PRINTEMPS. Dans le cadre du budget participatif, le projet « Légumes sur place » a pour objectif de constituer un coin potager laissé à la libre gestion des habitants, pour former un lieu d'échanges sociaux, de détente et d'entraide. De même, il se révélera également intéressant sur le plan de la technique de permaculture et de la culture bio, favorisant de nouvelles habitudes de jardinage durable, économe en énergie, productif et respectueux de l'environnement (pas de traitement, compostage des déchets, etc.). Il est aussi prévu d'impliquer les écoles maternelles et primaires dans cette démarche afin de sensibiliser les enfants à cette pratique de jardin partagé.*



4 Finalité modes de productions et consommations responsables

> *Notre défi commun : Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollutions, moins prédatrices en termes de ressources et préservant les milieux naturels.*

L'augmentation de la production et de la consommation des biens matériels, sont à l'origine de l'épuisement des ressources et nous conduisent vers une surconsommation mondialisée. C'est pourquoi la Ville cherche à sensibiliser tout à chacun dans un nouveau mode de vie plus responsable, en limitant nos impacts sur l'environnement, tout en préservant une meilleure qualité de vie. Ainsi, en matière d'Économie sociale et solidaire (ESS), Pessac compte 7 structures d'insertion et des dispositifs de valorisation des déchets (recyclage, bornes textiles, etc.).

Dans le cadre de l'Agenda des solutions durables de Pessac 2017-2020, la Ville a pris deux engagements

1- Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité.

- Favoriser la création de jardins collectifs ou partagés pour disposer d'une offre de proximité en légumes et fruits.
- Structurer la distribution de la production locale.
- Favoriser l'approvisionnement bio et local de la restauration scolaire.
- Relancer la sylviculture sur les parcelles abandonnées.
- Accompagner l'installation des agriculteurs.

2- Réduire et valoriser les déchets

- Mettre en œuvre un plan propreté (incluant la gestion des dépôts sauvages) et instaurer une culture du tri.
- Élargir la collecte en porte à porte pour le verre et les encombrants.
- Encourager la réduction de la production des déchets.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 2021 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> **96** composteurs distribués.

> **250** personnes mobilisés.

> **730** kg de déchets collectés.

Opération « Pessac propre »

L'objectif du Wolrd CleanUp Day est de fédérer l'ensemble de la société autour d'un projet commun : nettoyer le maximum de déchets sauvages durant un jour. C'est ainsi que le 15 septembre 2018, un mouvement citoyen et solidaire a pris naissance à l'aube, au Japon, avant de passer par Pessac, pour s'achever en fin de journée aux larges des plages d'Hawaï...

Cette campagne de World CleanUp Day, qui a pris le nom de « Pessac propre », répond à des objectifs de développement durable portant sur quatre points : assurer la gestion durable des ressources en eau, établir des modes de consommation et de production durables, permettre la conservation des océans, mers et ressources marines aux fins du développement durable et la préservation et restauration des écosystèmes terrestres, mettre fin à la dégradation des sols et de la biodiversité.

Des sacs poubelles de tri ont été remis aux participants sur place afin de faciliter le recyclage sur quatre sites proposés par la Ville : le site de Bellegrave, les espaces verts de Saige, le parc de Cazalet et la forêt du Bourgailh. Lors de cette opération, ont été récoltés plusieurs dizaines de sacs, pour un poids de 680 kg de tout venant et 150 kg de fer récupérés ensuite par le service propreté de Bordeaux Métropole afin de s'assurer de leur recyclage ou traitement.

L'opération « Pessac propre » du 15 septembre 2018 a ainsi connu un grand succès, mobilisant de nombreux Pessacais, au côté des élus municipaux et de nombreux bénévoles d'associations diverses (World CleanUp Day, Ecomégot, Yoyo, Epi'sol et Etu'Recup) réunis autour d'un village d'exposants festif, avec un buffet. En parallèle, a eu lieu durant tout l'événement une distribution de composteurs, en bois où en plastique.



CHIFFRES CLÉS

2017
> 8,2 tonnes collectées,
3,5 tonnes de CO_2 économisées,
2,5 tonnes de compost distribuées.

2018 (en 6 mois)
> 11,8 tonnes collectées
4 tonnes de CO_2 économisées
3,6 tonnes de compost distribuées

Collecte des biodéchets de la restauration municipale

Après l'expérimentation concluante de collecte des déchets issus des repas des deux restaurants scolaires (Écoles de Magonty et Aristide Briand), de mars à décembre 2017, la municipalité a décidé d'élargir la collecte en 2018 à quatre nouveaux restaurants : les écoles Jules Ferry, Édouard Herriot et Montesquieu, en plus du restaurant des employés municipaux. L'enjeu de cette opération est d'effectuer le tri des déchets issus des repas de ces établissements, tandis que l'association Les Détrivores se chargent ensuite de les revaloriser par compostage. Ce compost est alors laissé en libre-service pour les particuliers comme pour les entreprises qui peuvent s'en servir pour leurs plantations. En 2017, une distribution de compost a été organisée aux Pessacais dans le cadre de la remise d'un arbre fruitier pour la naissance d'un enfant. Ce compost est aussi utilisé dans les plantations d'arbres réalisées par la Ville, lors de l'opération « Un jour Un arbre ».

Ainsi, d'ici 2020, il est prévu que l'ensemble des restaurants des écoles élémentaires soient concernées par cette mesure de collecte des biodéchets. Par ailleurs, une nouvelle plateforme de compostage des Détrivores voit le jour sur le campus, afin d'assurer une valorisation locale de ses déchets et réduire l'empreinte carbone liée au transport de ces biodéchets.



CHIFFRES CLÉS

2018
> 2 900 kg de papiers, **43** kg de piles
18 kg de gobelets cafés collectés

Collecte de papiers en mairie

Après un test en 2017 d'un dispositif de collecte de papier dans les bureaux de l'hôtel de ville, la collectivité a décidé de pérenniser le système en 2018, afin de lui permettre de répondre au mieux à l'obligation réglementaire concernant les déchets papiers produits par son activité.

L'objectif est d'optimiser la valorisation énergétique du recyclage du papier, tout en mettant en avant l'exemplarité municipale, puisqu'il est question d'atteindre en 2030 un taux de collecte du papier de 100%.

Les enjeux sont la revalorisation des déchets via des filières de recyclage spécialisées et la réduction de la consommation de papier. La volonté est de sensibiliser les agents municipaux à sa consommation de papier afin de limiter l'utilisation des ressources naturelles.

En 2019, d'autres sites municipaux seront concernés par la démarche de collecte pour une mise en place progressive sur l'ensemble des locaux administratif de la collectivité en 2020.

En parallèle de cette démarche qui ne concerne que les agents municipaux, une collecte accessible cette fois à tous les Pessacais a été proposée permettant de déposer dans l'une des deux bornes présente à l'hôtel de ville, papier, cartouches d'encre, stylos, ampoules, piles ou encore petits équipements électroniques.

MAIS AUSSI...

Action 15

> *« NOTRE PETITE GOUTTE D'EAU », est l'animation organisée à la piscine municipale Les Canetons pour faire prendre conscience des risques liés à la pollution de l'eau. Dix maîtres-nageurs et deux agents d'accueil coordonnent le projet destiné au départ aux écoles élémentaires de Pessac, avant d'être étendu à différentes populations, pour les informer et les sensibiliser sur les gestes éco-citoyens, sur le tri ou encore la réduction des déchets.*

Action 25

> *LE PASS, PROGRAMME ALIMENTAIRE SOLIDAIRE DE SAIGE est mis en œuvre par l'Espace social et d'animation Alain Coudert depuis maintenant 3 ans. L'objecti était d'offrir aux habitants du quartier des repas équilibrés et à des prix accessibles au sein d'un restaurant, ouvert une fois par mois. L'offre s'est développée avec un traiteur, et un marché solidaire vendant des produits issus des invendus de l'enseigne So Bio. Dernièrement, des ateliers culinaires d'équilibre alimentaire ont aussi été organisés pour les adultes et les enfants, afin qu'ils puissent préparer des menues diététiques. L'objectif pour 2019 est de permettre au restaurant d'ouvrir deux fois par semaine et que le marché se tienne deux fois par mois.*

Action 25 32

> *UNE LÉGUMERIE SOCIALE des travailleurs en situation d'handicap qui contribuent au bien-manger depuis septembre 2017 à l'Esat Magellan (Établissements et services d'aide par le travail), qui dispose d'une légumerie où travaillent au total une dizaine de personnes. La légumerie produit une centaine de kilos de légumes par jour issue de fournisseurs et producteurs locaux. Quant aux épluchures, elles sont compostées pour les jardins de l'association Terre d'Adèle, situés à proximité.*

> *DANS LE CADRE DU PLAN PROPRETÉ PESSAC ont été mis en place pour lutter contre les dépôts sauvages de nouveaux moyens humains, financiers et techniques. Le volume traité en 2017 est de 736 tonnes de déchets, avec un taux de recyclage de 80%. En parallèle, le volet répressif a été renforcé : l'amende de 1500€ pour dépôt illégal d'ordure pourra être doublée et le véhicule de l'auteur de ce dépôt, pourra être confisqué par des agents de surveillance du domaine public de Pessac.*

> *UNE COLLECTE MENSUELLE DES DÉCHETS VERTS est organisée gratuitement en porte à porte pour les Pessacais disposant d'un jardin. Les déchets à collecter doivent alors être entreposés dans un bac roulant de 240 litres mis à disposition gratuitement par la Ville. L'objectif est de valoriser en compost ces déchets verts. On note une hausse de 39% en 2018 avec 196 tonnes de déchets récoltés. Les modalités de mise à disposition du bac sont présentées sur le site internet de Pessac.*

Action 26 30

ET DEMAIN ?

> *BOITE À DONS ET FRIGOSOLIDAIRE ont été proposés dans le cadre du Budget participatif sur le modèle des boites à livres en libre-service. Ils seront mis à la disposition des plus démunis. Particuliers et commerçants pourront y disposer des objets divers du quotidien (ustensiles, vaisselles, vêtements, jouets, etc.) ou des produits alimentaires. Accessibles à tous, ces boites à dons et Frigosolidaires ont pour objectif de limiter le gaspillage, tout en permettant de participer à une transition écologique et une économie circulaire.*

Action 31

> *LA VILLA CLÉMENT V fait peau neuve, pour devenir la nouvelle Maison des associations. Elle devrait faciliter le quotidien des associations Pessacaises en permettant une meilleure organisation et en leurs offrant plusieurs services : reprographie, communication, aide juridique, salles municipales, etc. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer sa proximité avec les Pessacais. La position géographique du bâtiment, situé à proximité immédiate du pôle multimodal du centre-ville de Pessac, facilitera l'accès de tous les Pessacais à la vie associative de la ville.*

> *L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE COLLECTE À SAIGE a été proposé dans le cadre du Budget participatif, afin d'organiser une alternative aux dépôts sauvages et de lutter contre les incivilités. Un espace de collecte de quartier de type recyclerie, aura pour objectif de transformer les matières premières ainsi récupérées en limitant les déchets produits, tout en créant des emplois d'insertion.*

ANNEXES

Tableaux des indicateurs de développement durable

LÉGENDES

Ø : Indicateur non calculable ou non pertinent (action non démarrée)

ND : Indicateur non disponible / non communiqué

¤ : Certains indicateurs ont subi des modifications suite à un changement dans le mode de calcul

FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'heures d'insertion réalisées dans les marchés publics municipaux /an	14638h	18716h	27493h	16482 h	17570h	13258h	12531h	4859h	9789h
Nombre de chantiers éducatifs proposés aux jeunes par la Ville et ses partenaires dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance	22	25	26	28	27	25	24	28	25
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la collectivité	6,31%	6,93%	8,01%	9,25%	9,73%	10,59%	11,26%	10,48%	10,4%
Écart de la part des personnes en situation de handicap dans l'effectif de la collectivité selon la réglementation nationale dont la norme est 6%	+0,31	+0,93	+2,01	+3,25	+3,73	+4,59%	+5,26	+4,48%	6%
Avancement de la réalisation des prescriptions d'accessibilité des équipements municipaux aux personnes souffrant de handicaps par rapport à l'audit mené en 2010 (loi handicap de 2005)	Ø	Ø	2,75%	9,78%	15,65%	20,01%	13,77%*	18,66%	25,25%
Part des employés de plus de 55 ans dans la collectivité	16,70%	17,40%	15,89%	18,40%	19,30%	21,90%	22,69%	23%	25%
Effectif permanent des agents municipaux ** Effectif ville + CCAS* *** Depuis 2012, les temps non complets inférieurs à 50% ne sont plus considérés comme des permanents*	975*	987*	1007**	967**	974**	988**	952	778	766
Part des femmes et niveau de responsabilité dans l'administration Par Cadre d'emplois : A/B/C	A 53%*	A 55% *	A 57% *	A 55%*	A 55%*	A 52%*	A 51%*	A : 60%	A : 65%
	B 67%*	B 67%*	B 66%*	B 68%*	B 66%*	B 67%*	B 67%*	B : 76%	B : 74%
	C 72%*	C 72%*	C 71%*	C 72%*	C 72%*	C 72%*	C 72%*	C : 81%	C : 81%
Nombre de journées de formation continue par agent	4,36	4,50	3,79	2,97	4,27	3,78	3,21	2,99	1975
Part des agents et des élus ayant bénéficié de journées de formation continue	80%*	79%*	70 %*	65 %*	77 %	77%	71%	70%	66%
Budget alloué à la formation par agents **Budget formation ville + CCAS*	435€*	407€*	402 €*	402€*	453€*	411 €	382 €	368 €	490 €

INDICATEURS « TERRITOIRE, VILLE DURABLE »

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'heures d'insertion réalisées via la clause sociale sur les Marchés publics mutualisés / sur le territoire du PLIE	20979	25822	43745	48527	41352	84680	60837	16762	17746h
Nombre d'ETP (équivalent temps plein) d'insertion généré par les marchés publics sur le territoire *(emploi, formation, insertion professionnelle...)*	13	16	27	30	26	53	38	10	18
Nombre de pessacais bénéficiant d'un accompagnement individuel vers l'emploi par le PLIE des Sources	322	389	412	407	422	423	274	221	29
Nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale	919	930	997	ND	1182	1255	984	892	822
Nombre total de personnes reçues à la Plateforme des services au public - Maison du droit et de la médiation de Pessac /an	6494	7307	7257	7127	7463	7875	8806	8484	7410
Nombre total de personnes reçues en permanences et bénéficiant d'un accompagnement personnalisé par les partenaires à la Plateforme des services au public - Maison du droit et de la médiation de Pessac /an	2038	2363	2042	1911	2127	2300	2316	2277	1981
Effectifs scolaires	4688	4688	4617	4709	4769	4887	5037	5223	5356
Taux d'évolution des effectifs scolaires	-0,25%	0%	-1,51%	+1,99%	+1,27%	+2,47%	+3,07%	+3,7%	+2,5%
Nombre moyen d'enfants fréquentant la restauration scolaire / jour *(hors mercredi)*	-	*2010-2011* 3506	*2011-2012* 3580	*2012-2013* 3765	*2013-2014* 3866	*2014-2015* 3865	*2015 - 2016* 4057 *soit 79,78% des enfants scolarisés*	*2016-2017* 4345 *soit 82,4% des enfants scolarisés*	*2017-2018* 4439 *soit 82,8% des enfants scolarisés*
Nombre moyen d'enfants fréquentant les accueils périscolaires / jour* ** Moyenne de fréquentation quotidienne des Accueils de Loisirs périscolaires du soir*	*2009-2010* 1180	*2010-2011* 1223	*2011-2012* 1289	*2012-2013* 1188	*2013-2014* 1300	*2014-2015* 1240	*2015 -2016* 1437 *soit 28,25% des enfants scolarisés*	*2016-2017* 1573 *soit 29,8% des enfants scolarisés*	*2017-2018* 1656 *soit 30% des enfants scolarisés*
Nombre de licenciés sportifs habitant Pessac	9466	9612	9615	10460	10848	10848	10955	11021	11188
Nombre de structures éducatives ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif « les Juniors du développement durable »	4	7	7	4	7	7	1	1	3
Nombre d'emprunteurs actifs dans les bibliothèques (livres)	7766	9312	10081	10583	10830	10964	11032	11424	11 468
Évolution des prêts dans les bibliothèques	346627	381552	409151	438984	446594	429810*	445755	474890	466974
Fréquentation annuelle de la Maison municipale Frugès	3605	3773	4500	5504	6278	6060	7351	8765	7970

*** A compter de 2009, l'ensemble des indicateurs intègre les données du CCAS suite à la mutualisation de la gestion des Ressources Humaines de la Ville et du CCAS. ** Fermeture estivale longue, du fait des travaux de réaménagement de l'espace adulte.**

FINALITÉ CLIMAT

INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre de la ville, réalisé tous les 3 ans (en Tonnes équivalent CO_2)	ND	ND	2 502 teqCO_2	ND	ND	2 574	ND	ND	2 399
Indice de consommation énergétique des bâtiments municipaux *(en KwH énergie primaire corrigée/m²) (surface utile)¤*	216	216	206	202	210	200	206	195	187
Part des bâtiments (en%) ayant une étiquette énergie de classe A *(inférieur ou égal à à 50 kwhep/m²/an) ou B (de 51 à 90 kwhep/m²/an)*[1]	4,30	2,10 **hiver froid*	9,40 ** hiver doux*	10,30	5,20	18,8 ** hiver très doux*	11,22	17	12
Part des bâtiments de classe F *(de 331 à 450 kwhep/m²/an) ou G (>450 kwhep/m²/an) (en %)*	10,70	7,30	5,20	6,20	6,20	3,97	4,08	7	4
Indice de consommation de l'éclairage public *(KwH/hab)*	92	82	86	83	83	83	78	78	61
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie du patrimoine municipal *(en %) *(mix énergétique national)*	6,7	7,000	6,6	7,7	9,3	11,6	10,5	27,8	24,7
Taux de véhicules à énergie alternative (électrique et GPL) dans la flotte municipale *(en %)*	36,69%	33,1%	32,21%	30,26%	31,58%	30,57%	31,45%	42,68%	43%
Consommation moyenne de carburants par litre au 100Km	13,45	12,16	12,66	13,94	12,36	14,26	11,57	7,9	7,86
Nombre et pourcentage d'agents disposant d'un abonnement annuel aux transports en commun indemnisé par la Ville *(calculé sur l'effectif permanent)*	131 agents *soit 13,4%*	149 agents *soit 15%*	178 agents *soit 17,7%*	198 agents *soit 20,5 %*	210 agents *soit 21,6 %*	26,70%	31,1%	220 agents *soit 28%*	225 agents *soit 29%*

INDICATEURS « TERRITOIRE, VILLE DURABLE »

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Longueur cumulée des voies apaisées* ** Zones 30 et de rencontres, aires piétonnes, pistes et bandes cyclables (hors allées de parcs)*	66 km	81 km	84 km	84 km	84 km	91 km	92,5 km	94 km *(données mars 2017)*	104,3 km
Nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils en matière d'économies d'énergie lors des permanences individuelles et téléphoniques réalisées par les conseillers de la MPS d'Artigues *(hors événementiels)*	Ø	20	25	35	96	176	180	62	99
Nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils par l'ensemble des EIE				126	183	283	250	186	285

[1] **Nos calculs sont non corrigés des variations climatiques. Certaines différences s'expliquent par des périodes de grand froid ou par des années aux températures douces. Pour rappel, l'année 2010 a été marquée par un hiver rude et l'année 2011 par des températures hivernales douces. Sur l'ensemble des factures de fluides (électricité, gaz, eau), un décalage de relevés et de facturation des fournisseurs peut engendrer des fluctuations des consommations.**

FINALITÉ BIODIVERSITÉ

INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Consommation totale d'eau *(en m³)*	78005	82786	81841	79772	75308	69125	72122	51784	50244
Consommation d'eau par habitants *(l/hab)*	1331	1401	1370	1324	1219	1105	1057	808	775
Consommation en eau des bâtiments *(en m³)*	51740	48982	46943	50078	48246	45907	48034	45073	43727
Indice de consommation en eau des bâtiments *(en m³/m²)*	0,51	0,48	0,45	0,50	0,48	0,45	0,48	0,45	0,44
Consommation en eau pour l'arrosage *(en l/m²)*	632	788	781	690	691	585	614	389	1086
Surface et part du territoire bénéficiant d'inventaires biodiversité ** Chiffre intégrant l'étude PEANP*	110 ha *soit 2,83% de la surface totale*	110 ha *soit 2,83% de la surface totale*	917 ha* *soit 23,6% du territoire*	1069 ha *soit 27,5 % de la surface totale*	1100 ha	1113,3 ha *soit 28,68% de la surface totale*	1113,3 ha *(28,68% de la surface totale)*	1423 ha *soit 36,98% de la surface totale*	ND

INDICATEURS « TERRITOIRE, VILLE DURABLE »

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Surface de jardins partagés *(en m²)*	27150	28150	28350	29850	29850	31250	31250	*Environ* 27700	*Environ* 30000
Superficie des espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques et/ou certifiés	88,3 ha	100,9 ha	100,9 ha	100,9 ha	110 ha	110 ha	110 ha	360 ha	ND

FINALITÉ CONSOMMATION

INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

Indicateur de référence	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Part des denrées de la restauration collective à haute valeur environnementale incluant : denrées issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable, productions locales (Aquitaine et Midi Pyrénées)*	7%	12%	15%	22,9%	23%	29%	31,50% *estimation*	42,56%	49,26%
Papier : Nombre moyen de ramettes acheté/an pour les services municipaux **	4000*	5400	5200	5400	4800	4600	4400	3200 (1)	2800
Capacité de désendettement - en années (nombre d'années nécessaires à la commune pour rembourser son encours de dette)	0,1	0,2	0,6	1,5	1,8	1,5	2 ans	2,1 ans	2,8

*** Menus établis dans le respect du principe de saisonnalité, exempts d'OGM et de matières grasses hydrogénées.**
**** En 2008 et 2009, le service Imprimerie a épuisé ses stocks et ainsi moins commandé.**
(1) Baisse liée au départ vers Bordeaux Métropole d'un certain nombre de services.

Huit indicateurs sous forme graphique

Dans le cadre de ses réflexions 2018, le CESEL Pessac (Conseil Economique Social Environnemental Local de Pessac) a choisi de s'intéresser aux indicateurs de suivi présentés dans le Rapport annuel développement durable de la Ville.

Le CESEL a ainsi analysé avec attention les indicateurs présentés, relevant plusieurs constats : difficultés de compréhension pour un non spécialiste, apparence peu attractive et manque d'indicateurs dans la partie biodiversité notamment. Pour ce faire, le CESEL a travaillé sur une analyse des indicateurs afin d'en extraire les plus significatifs, d'en simplifier d'autres ou de proposer la suppression de certains.

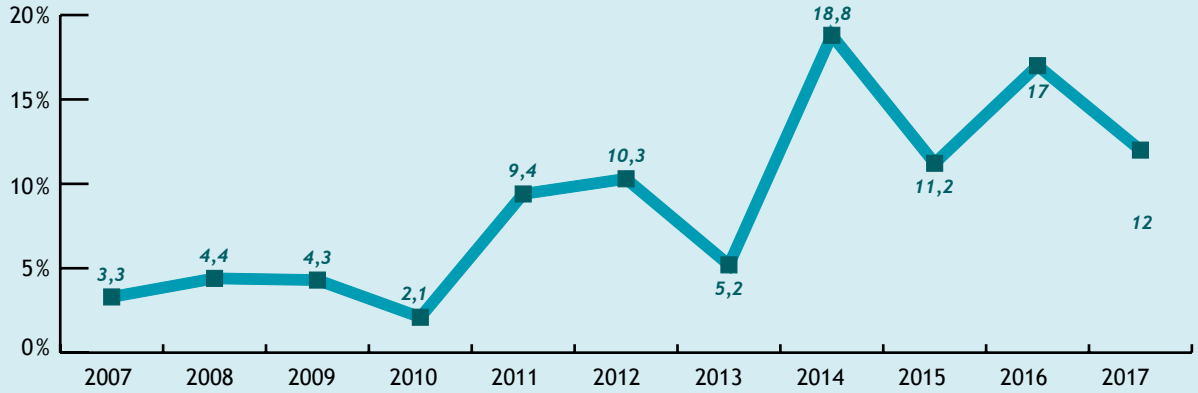
Dans un premier temps et dans un soucis de continuité de l'information, la Ville a décidé de maintenir le tableau des indicateurs présent en annexe du Rapport annuel développement durable 2018 dans la même version que les autres années et de présenter en parallèle le résultat du travail des membres du CESEL. Les prochaines éditions seront allégées de l'intégralité du tableau, même si les données continueront à être collectées par ailleurs.

De plus dans le cadre du nouveau site internet de la Ville, les indicateurs pourront être mis en avant.

Vous trouverez ci-dessous les huit indicateurs proposés par le CESEL.

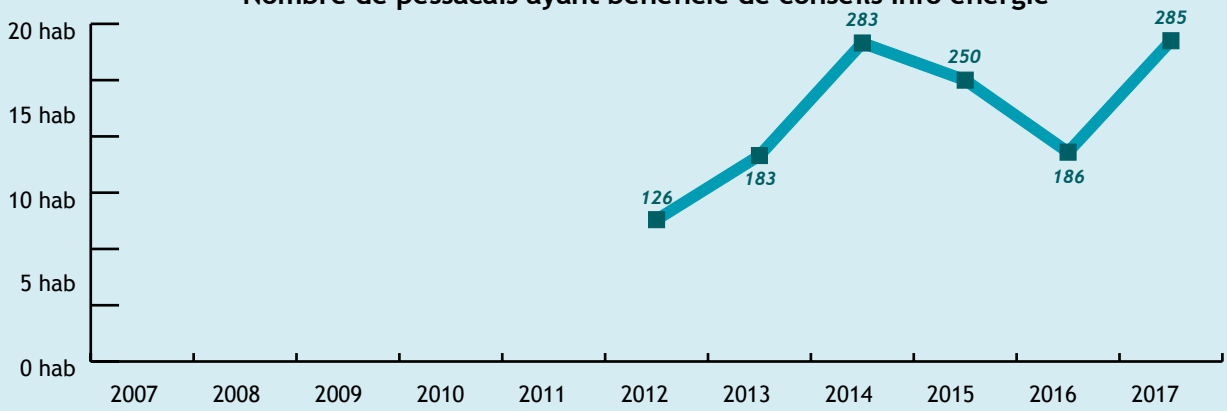
FINALITÉ CLIMAT

Part des bâtiments municipaux de classe énergétique A ou B



La classe énergétique d'un bâtiment est tout simplement un indice de sa consommation annuelle en énergie. Ce classement est présenté sous la forme d'une lettre, qui va de A (bâtiment économe en énergie) à G (bâtiment gourmand en énergie) avec la signification suivante : catégorie A : le logement consomme moins de 50 kWh/m². an, catégorie B : le logement consomme entre 51 et 90 kWh/m². an. (Le kWh/m². an indique tout simplement la consommation en énergie par mètre carré et par an.)
Cet indicateur permet à la Ville de suivre l'évolution des performances thermiques de son patrimoine bâti.

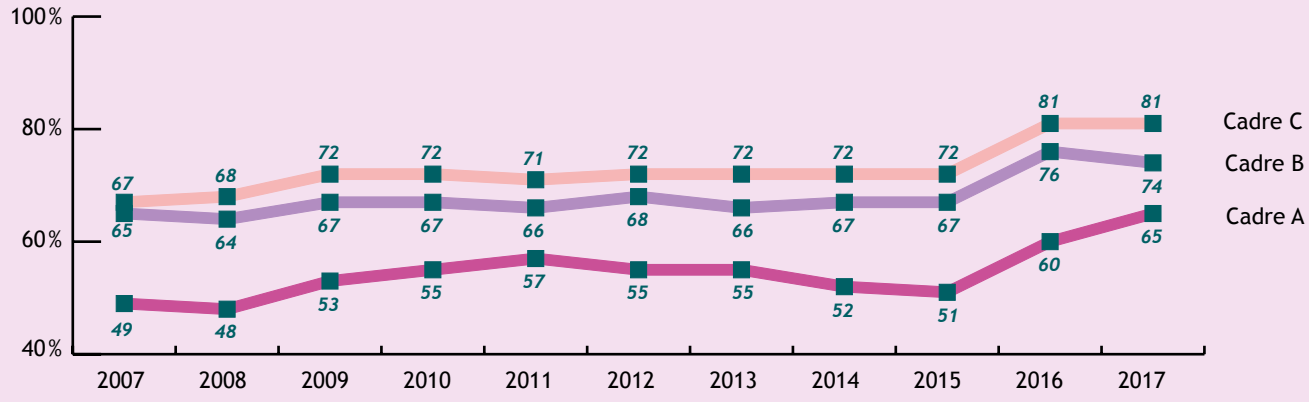
Nombre de pessacais ayant bénéficié de conseils Info énergie



Depuis 2012, en partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville accueille en mairie, sur rendez-vous deux fois par mois, une permanence de l'Espace info énergie (Espace info énergie de la maison de la promotion sociale d'Artigues-près-Bordeaux) qui est un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, gratuit, neutre et indépendant de tous fournisseurs d'énergie, à destination du grand public .
L'indicateur présenté est donc le nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils quel que soit l'Espace info énergie consulté sur la métropole bordelaise, via la permanence sur Pessac ou dans une autre ville. Pour contacter un conseiller deux possibilités, par téléphone au 05 57 20 70 20 ou par internet sur marenov.bordeaux-metropole.fr.

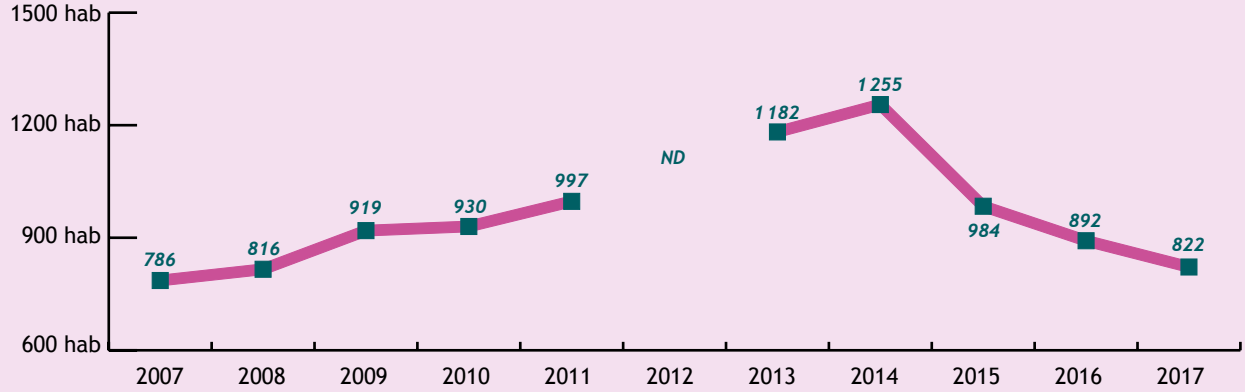
FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

Niveau de responsabilité des femmes à la Ville de Pessac



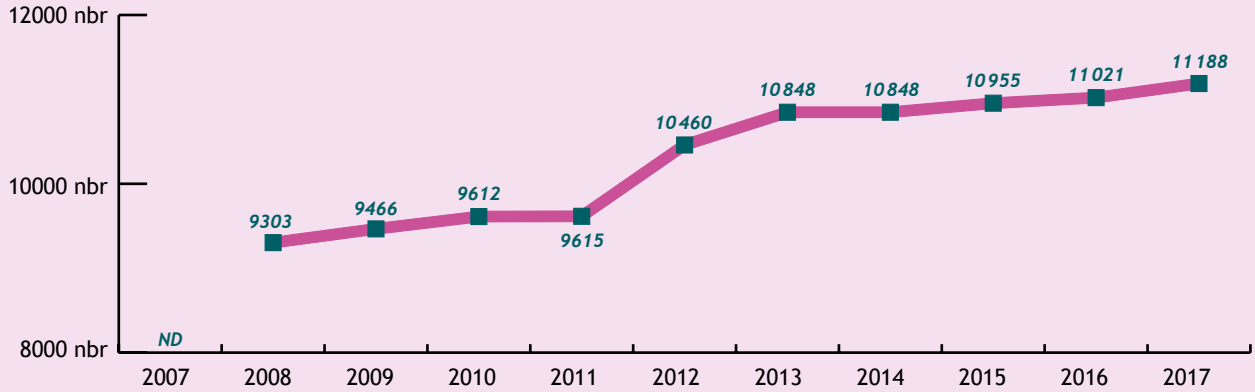
Depuis 2016, dans les communes de plus de 20 000 habitants et préalablement aux débats sur le projet de budget, le Maire doit présenter au conseil municipal, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire. Ce rapport doit documenter les inégalités professionnelles entre femmes et hommes au sein de la collectivité et sur le territoire, recenser les politiques publiques menées par la collectivité en faveur de l'égalité femmes/hommes sur son territoire (conception, mise en œuvre et évaluation) et fixer des orientations de moyen et long termes pour corriger les inégalités. Dans sa première partie, réservée aux ressources humaines de la collectivité, le rapport de situation présente les données relatives aux conditions générales d'emploi (effectifs, durée et organisation du travail, embauche et départ, promotion...), à la formation, aux conditions de travail, aux congés. L'indicateur présenté est donc la représentativité des femmes dans les différentes catégories d'emploi à la Ville de Pessac.

Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale



Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sont, en France, des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale et s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation. Concrètement, la Mission Locale des Graves intervient dans les domaines suivants : orientation, formation, emploi, aide au logement, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs et culture.
L'indicateur présenté est donc le nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission Locale des Graves. L'Antenne de Pessac se situe 2 avenue Eugène et Marc Dulout (contact.pessac@missionlocaledesgraves.fr).

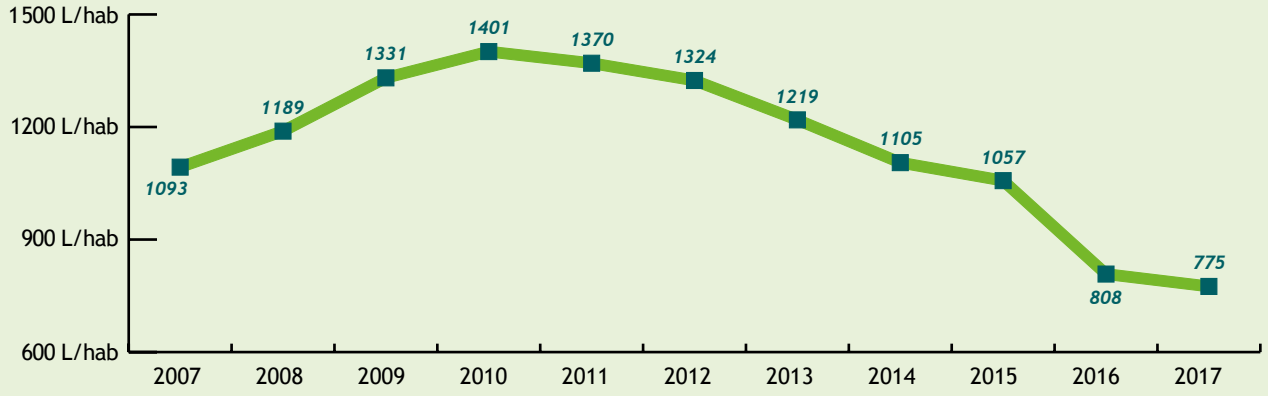
Licenciés sportifs Pessacais



Pour construire cet indicateur, la Direction des Sports de la Ville comptabilise, auprès de toutes les associations sportives présentes sur le territoire, le nombre de licenciés habitant la commune.

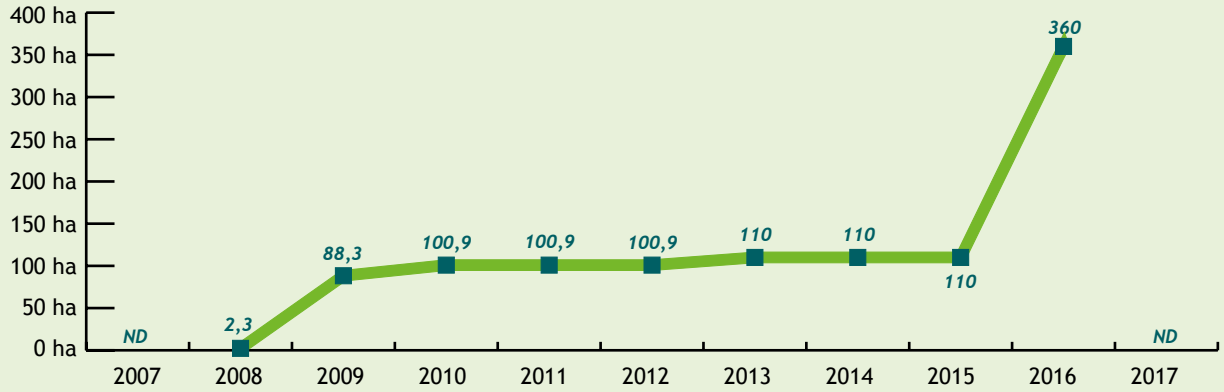
FINALITÉ BIODIVERSITÉ

Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliquée à la population



La Ville de Pessac dans le cadre de toutes ses compétences consomme de l'eau dans différents bâtiments municipaux (écoles, mairie, installations sportives, salles municipales, etc.) ainsi que pour arroser les parcs, jardins, terrain de sport enherbés ou autres espaces verts présents. L'indicateur présenté est donc le volume annuelle de cette consommation d'eau rapporté à la population qui permet de donner une estimation du service rendu à l'usager.

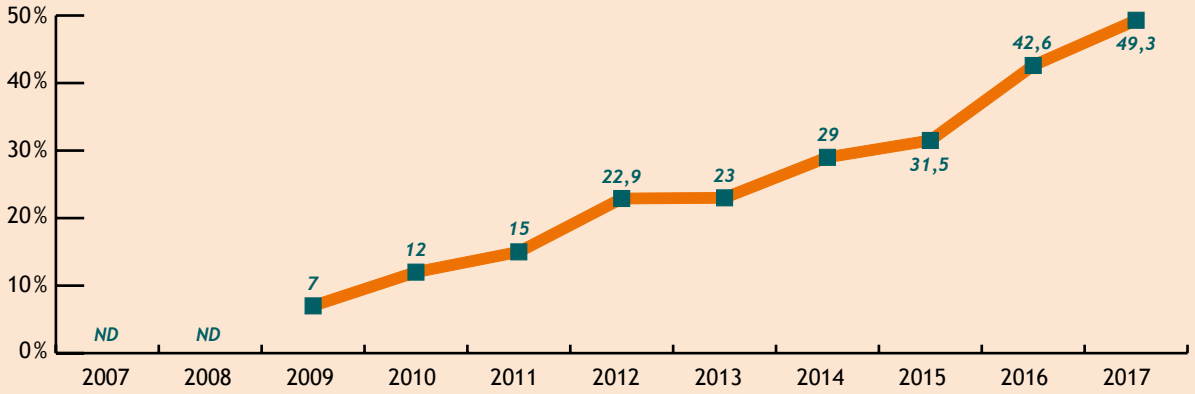
Espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques et/ou certifiés



Concernant la gestion procédé écologique, la Ville a mis en place un cahier des charges pour la gestion différenciée de ses espaces verts afin de préserver la biodiversité du territoire. De plus, les espaces certifiés de Pessac suivent un cahier des charges établis par un organisme agréé qui contrôle périodiquement le respect de celui-ci (label pour promouvoir la gestion durable de la forêt PEFC® et label Espace végétal écologique EVE® pour les parcs et jardins).

FINALITÉ CONSOMMATION

Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



Les denrées de la restauration collective à haute valeur environnementale sont issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale (périmètre Aquitaine et Midi-Pyrénées.

VILLE DE PESSAC
Mission Agenda 21
Place de la Ve République
33600 Pessac
Tél : 05 57 93 63 40
accueil-agenda21@mairie-pessac.fr

CONSULTEZ LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018 et les précédents sur : **www.pessac.fr**

Ce rapport est aussi le vôtre ! Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez-nous à **accueil-agenda21@mairie-pessac.fr**

L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE